

# Guide d'orientation 2017

# Post BAC



Ministère de l'éducation  
et de l'enseignement supérieur,  
de la jeunesse et des sports



de Polynésie française

# Après le BAC

Ce guide est édité à la demande de Madame la ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, de la jeunesse et des sports.

**Il est destiné :**

**Aux futurs étudiants** qui y trouveront les différentes voies d'études possibles, des informations sur les conditions d'inscription, des conseils pratiques, ...

**Aux parents** qui pourront accompagner leur enfant dans la recherche et la construction de projets d'études réalistes.

**Aux équipes éducatives** qui, dans le cadre de l'orientation active, aideront les élèves à s'approprier l'information sur les différents choix possibles après le bac.

**Aux différents partenaires et responsables du système éducatif.**

Tous ceux qui ont participé à la réalisation de ce guide vous souhaitent une lecture riche et constructive.

## L'après-bac se prépare très tôt !

### Préparez plusieurs plans d'action.

Vous visez les filières «sélectives» [BTS, DUT, écoles spécialisées, classes préparatoires, ...] prévoyez absolument plusieurs vœux de candidature.

Pensez aussi que l'université, même si c'est un choix stratégique, doit rester un vrai choix.

### Entamez les démarches tôt dans l'année !

Informez-vous, respectez les dates de la procédure d'admission post-bac et de retrait des dossiers de bourse, logement, transport...



### Centre d'Information et d'Orientation

BP 51 582 - 98 716 Pirae

Tél. 40 50 87 40 – Fax 40 50 87 41.

E-mail : [direction@cio.ensec.edu.pf](mailto:direction@cio.ensec.edu.pf)

### Antenne de Taravao, lycée de Taravao

Tél : 40 54 71 71 / fax : 40 57 00 47

### Antenne de Raiatea, lycée d'Uturoa

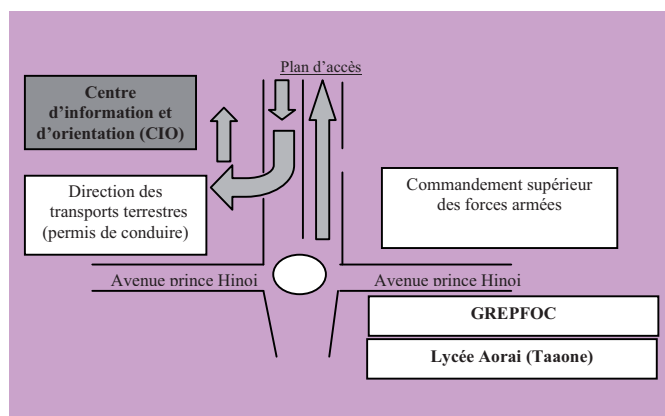
Tél : 40 66 24 73 / fax : 40 60 06 28

## Sommaire :

Le portail APB	3
Le calendrier des procédures	4
Le schéma des études supérieures	6
Les études à l'université	8
L'information et l'orientation à l'UPF	9
Les formations offertes à l'UPF	10
L'ISEPP	13
Études courtes : BTS/DUT/MC	14
Les classes préparatoires	16
Les grandes écoles	18
Les écoles spécialisées	20
Les études à l'étranger	24
Aides financières et logement	25
Vie étudiante	26
Étudier autrement	28
En cas d'échec au BAC	29

## Le CIO est ouvert au public :

- du **Lundi au jeudi** : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- le **Vendredi** : de 8 h à 12 h
- Rendez-vous possibles sur demande
- Des permanences sont assurées une partie des vacances scolaires par des conseillers d'orientation psychologues. Se renseigner par téléphone.



- Directeur de publication : le directeur de la DGEE
  - Directeur délégué : le chef du département de l'orientation et de l'insertion
  - Impression : Polypress-Sérïpol
- Merci à tous les services qui ont permis la réalisation de ce guide.

## CHOISIR SA VOIE

Votre première préoccupation de lycéen en terminale est de vous préparer aux épreuves du baccalauréat. Vous devez cependant vous soucier le plus tôt possible de vos études après le bac, car les inscriptions dans l'enseignement supérieur s'effectuent dans le courant de l'année, parfois dès le premier trimestre.

### **Vous préparez un bac général : ES, L ou S...**

Vous pouvez envisager la poursuite d'études supérieures longues (CPGE, université, écoles d'ingénieurs, de commerce...).

### **Vous préparez un bac technologique : STI, STMG,...**

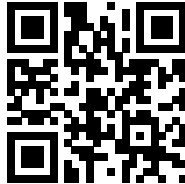
Les filières technologiques représentent pour vous de très grandes chances de réussite, surtout si elles correspondent à la spécialité de votre bac, notamment les BTS et DUT où votre candidature est étudiée en priorité. Autre possibilité : les écoles spécialisées pour 2 à 4 années d'études.

### **Pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur, 2 cas de figure :**

- ① soit la formation visée fait partie du **portail**
- ② soit elle relève d'une procédure spécifique **hors portail « admission- postbac »**

**ADMISSION POST BAC**

[www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)



#### **Formations du portail « admission-postbac »**

Le portail unique « admission - postbac » permet de s'inscrire simultanément dans toutes les académies, dans toutes les formations publiques et privées sous contrat, dépendant du ministère de l'Enseignement et de la recherche.

**Attention**, cas particulier des formations en apprentissage : le portail «admission-postbac» ne prend pas en compte les formations préparées en apprentissage, SAUF lorsqu'une formation préparée à temps plein dans un établissement est également préparée en apprentissage dans le même établissement.

##### **À l'université**

1ère année de licence (L1)  
PACES, DEUST, DUT

##### **Au lycée**

BTS, BTSA, DMA  
Mise à niveau pour les BTS artistiques et le  
BTS hôtellerie restauration  
CPGE, DCG, CPES, DTS, MC

##### **Dans les écoles**

formations d'ingénieur en  
cycles préparatoires intégrés

#### **Formations hors portail « admission postbac »**

Les inscriptions à ces formations et écoles se font à des dates variables, avec des procédures propres à chaque établissement (pour certaines entre novembre et décembre- janvier). **Attention aux calendriers !**

##### **Dans les écoles spécialisées**

Écoles des beaux-arts, certaines écoles paramédicales et sociales, écoles privées hors contrat d'arts appliqués, bâtiment, commerce distribution, comptabilité-gestion, hôtellerie tourisme, notariat, secrétariat, transport, environnement...

##### **Dans certaines grandes écoles**

Certaines écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, ...

##### **Formations des établissements privés hors contrat**

BTS, DCG

##### **Formations en alternance**

SAUF cas cité ci-dessus concernant les formations par apprentissage

##### **Dans certaines Mentions Complémentaires (MC)**

Toutes les MC ne sont pas dans APB

#### **Orientation active à l'université :**

Si vous demandez une L1, vous pouvez bénéficier du dispositif d'orientation active. Il vous permet de soumettre vos projets de formation à l'avis des responsables des filières concernées. En fonction de vos notes et appréciations, ils formuleront un avis sur vos choix. Cette démarche est obligatoire pour une inscription dans certaines filières.

**Zoom sur**

# Calendrier des procédures

## CALENDRIER ET PROCEDURE « ADMISSION POSTBAC »

4 étapes à ne pas manquer pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur en Polynésie française et en Métropole



### ETAPE 1 : INFORMATION ET SAISIE DE VOS VOEUX du 20 janvier au 20 mars

- > Vous pouvez vous informer sur le site à partir du 01 décembre sur les formations, leur implantation géographique, leurs objectifs et contenus.
- > **Du 20 janvier au 20 mars 2017**, vous formulez vos demandes :
  - Vous ouvrez un dossier électronique en saisissant votre numéro INE et votre date de naissance (identifiant élève -voir avec votre lycée).
  - On vous demandera une adresse e-mail (**obligatoire**). Si vous n'en avez pas, vous en créez une sur un ordinateur du lycée. On vous enverra aussitôt un mail pour confirmer cette adresse et l'on vous communiquera votre numéro de dossier APB et un code confidentiel.
  - Si le site vous identifie, un certain nombre d'informations concernant votre identité apparaîtront. Vérifiez bien ! Si elles sont incorrectes, vous pourrez les compléter ou les corriger.
  - Si le site ne vous identifie pas, signalez-le au plus vite à votre établissement.
  - Conservez alors précieusement ce numéro d'inscription et le code confidentiel d'accès qui vous auront été attribués. **Attention ! ils ne seront affichés qu'une fois.**
  - Si vous perdez l'un de ces deux identifiants, cliquez sur l'icône « **codes perdus** » de l'écran d'accueil et suivez les instructions. Ils seront renvoyés à l'adresse électronique enregistrée dans votre dossier.
  - Vous saisissez et classez par ordre de préférence l'ensemble de vos demandes de formation.

Vous pouvez formuler 36 vœux maximum.

1 vœu = 1 formation dans 1 établissement avec 12 vœux maximum par type de formation (BTS, CPGE, licences, DUT...)

#### Attention !

- 6 vœux au plus dans la même voie de CPGE (Littéraire, scientifique, économique)
- 3 vœux maximum pour une mise à niveau arts appliqués

#### Attention !

La hiérarchie de vos vœux est DETERMINANTE ! Si votre 1<sup>er</sup> vœu vous est accordé, tous les autres sont supprimés.

Exemple :

Vous demandez 3 vœux.

- Si votre candidature pour votre 1<sup>er</sup> vœu est retenue, vous n'aurez pas d'autre proposition.
- Si vous êtes retenu pour votre 2<sup>ème</sup> vœu, vous ne recevrez pas de proposition pour vos vœux suivants.

- > **Au plus tard le 02 Avril**, vous devez valider (confirmer) vos vœux.

- > **Jusqu'au 31 Mai**, vous pourrez modifier le classement de vos vœux.



### ETAPE 2 : CONSTITUTION ET ENVOI DES DOSSIERS jusqu'au 02 avril



Dès la fin de l'impression de vos fiches, constituez un dossier papier pour chacune de vos demandes de formation chaque fois que cela vous est demandé (attention à bien réunir toutes les pièces exigées).

Envoi des dossiers	CPGE	BTS, DMA, DCG, DTS	DUT	LICENCE
Qui	Vous	Vous	Vous	Pas d'envoi de dossier papier (données numérisées)
Où	Aux lycées demandés		Aux IUT	
Quand	Jusqu'au 02 avril			

- > **Du 03 au 06 mai**, assurez-vous de la bonne réception de vos dossiers de candidature en consultant votre dossier électronique sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr).

### ETAPE 3 : PROPOSITION D'ADMISSION ET REPONSES A CONSULTER SUR LE SITE admission-postbac (dossier électronique)

Pour toutes les formations, il existe trois phases d'admission.

- Pour chaque phase, vous recevrez une proposition et une seule. C'est la meilleure par rapport au classement préférentiel de vos vœux.
- Pour chaque phase, vous disposez d'un délai de 120 heures pour répondre.
- 1<sup>ère</sup> phase : 08 juin au 13 juin 02h 
- 2<sup>ème</sup> phase : 26 juin au 01 juillet 02h 
- 3<sup>ème</sup> phase : 14 juillet au 19 juillet 02h

**ATTENTION** : Dès la première étape, si vous ne donnez pas de réponse dans les délais impartis, vous êtes considéré comme «candidat démissionnaire» :  
**TOUS VOS VŒUX SONT ANNULES.**

- A chaque proposition, vous avez plusieurs possibilités de réponse :

« OUI DEFINITIF » : Vous acceptez définitivement la proposition qui vous est faite.

**Conséquence : Vous n'aurez aucune autre proposition.**

« OUI MAIS » : Vous acceptez la proposition qui vous est faite tout en souhaitant rester candidat pour un vœu mieux classé ; par exemple lorsque vous recevez une proposition d'affectation pour votre 2<sup>ème</sup> vœu et que vous souhaitez rester candidat pour la formation classée en 1<sup>er</sup> vœu.

**Conséquence** : Si lors de la phase suivante une autre proposition vous est faite, celle-ci sera supprimée. Si vous n'obtenez pas de meilleure proposition, vous devrez vous reconnecter à la phase suivante et confirmer à nouveau votre réponse.

« NON MAIS » : Vous refusez cette proposition, mais vous restez candidat pour une formation mieux placée dans votre liste de vœux.

**Conséquence : Attention à cette réponse qui risque de vous laisser sans solution**, car vous n'êtes pas assuré d'avoir une autre proposition et que vous ne pourrez plus être admis dans celle que vous refusez.

« NON = DEMISSION » : Vous renoncez définitivement à la formation proposée et à toute candidature sur ce site.


**Conséquence : Déconseillé car votre renonciation est définitive.**

### ETAPE 4 : INSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL


- Après avoir répondu « OUI DEFINITIF », les dates et conditions d'inscription propres à chaque établissement d'accueil vous seront communiquées sur le site.

### **LA PROCEDURE D'ADMISSION COMPLEMENTAIRE**

*Permet de faire des vœux dans les établissements dans lesquels il reste des places vacantes après l'étape 3*

- Vous pouvez être concerné dans deux cas :
  - 1 - vous n'avez eu, à l'issue de la procédure, aucune proposition d'admission.
  - 2 - Vous n'avez pas pu vous inscrire à la procédure d'admission.
- Vous pouvez à partir **27 juin 2016**, exprimer vos vœux en les hiérarchisant et constituer votre dossier de candidature. 

**ATTENTION** : cette inscription tardive limite considérablement le choix des établissements et des formations que vous pourrez intégrer.

 **Pensez à vous aider du guide admission post bac qui vous a été distribué au lycée !**

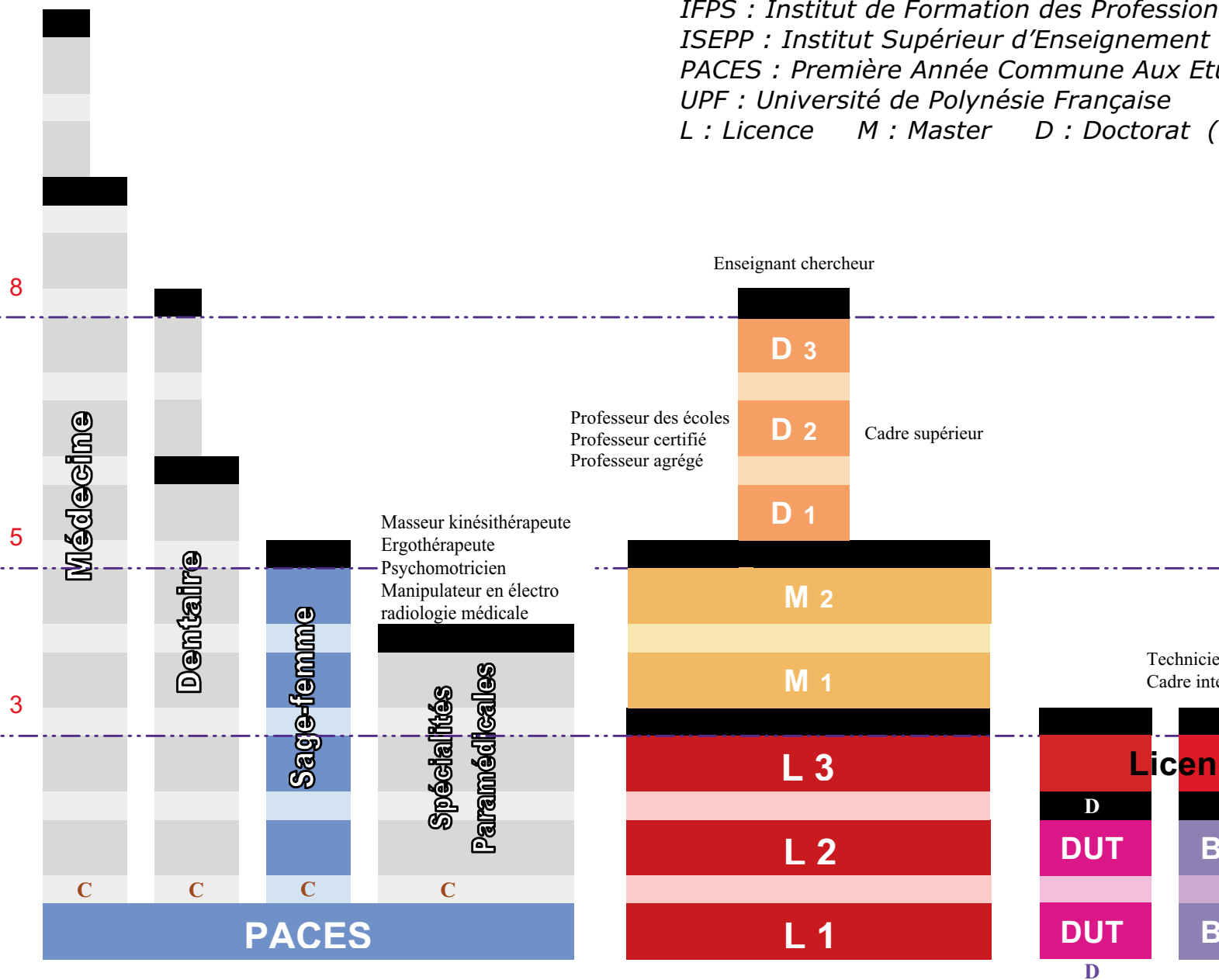


# Schéma des études après le Bac

## L'organisation de l'enseignement supérieur en

- C** Accès sur Concours
- D** Accès sur dossiers

*BTS : Brevet de Technicien Supérieur*  
*BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole*  
*CCISM : Chambre de Commerce et d'Industrie*  
*CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles*  
*DEC : Diplôme d'Expert-comptable*  
*DCG : Diplôme de Comptabilité Gestion*  
*DSCG : Diplôme Supérieur de Comptabilité*  
*ESSCRF : Ecole Sanitaire et Sociale de la Chirurgie*  
*IFPS : Institut de Formation des Professionnels de Santé*  
*ISEPP : Institut Supérieur d'Enseignement Supérieur de Polynésie Française*  
*PACES : Première Année Commune Aux Études de Médecine*  
*UPF : Université de Polynésie Française*  
*L : Licence M : Master D : Doctorat*



**Formations universitaires**  
(UPF et ISEPP)

# Polynésie française

École  
 Centre de Services et des Métiers  
 de la Santé

Gestion  
 Croix Rouge Française  
 des Services de Santé  
 Privé Polynésien  
 des Services de Santé

(L.M.D)

Comptable  
 Cadre financier  
 Expert comptable

Formation supérieure  
 intermédiaire

Formation Pro.

D

TS

TS

D

D

BTSA

BTSA

D

DCG

DCG

DCG

D

Diplôme d'écoles de  
 commerce - gestion  
 Diplôme d'ingénieur

Grandes  
 Ecoles

C

CPGE

CPGE

D

Infirmier(ère)

IFPS

C

Assistant(e) social(e)  
 Educateur spécialisé

ESSCRIF

C

Ecole de  
 commerce

D

Etudes en métropole

Etudes en  
 Polynésie française

Diplôme

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

Formations en lycées

Formations en  
 écoles

Formations  
 consulaires  
 CCISM

Nombre  
 d'années  
 d'études.

À l'université, la **licence** est le premier diplôme (niveau Bac+3), et un premier pas vers le **master** (niveau Bac+5), puis vers le **doctorat** (Bac +8). Disponible dans 4 domaines et en 45 mentions, la licence offre une spécialisation progressive et permet aussi, une fois le diplôme acquis, d'entrer dans la vie active avec une meilleure probabilité d'insertion professionnelle.

## REUSSIR A L'UNIVERSITE

### Les qualités indispensables à acquérir

Organisation, méthode, autonomie, rigueur, logique, goût pour la lecture et les recherches personnelles. Bon niveau d'expression écrite et orale, motivation pour les études longues et théoriques.

## ORGANISATION DES ETUDES

- La **Licence** générale se prépare en 6 semestres et s'obtient avec 180 crédits.

- Le **master** s'obtient en 4 semestres et correspond à 120 crédits après la licence. Il peut être à finalité professionnelle ou à finalité recherche.

Chaque **crédit obtenu** est :

- ♦ **Capitalisable** (validation acquise définitivement)
- ♦ **Transférable** dans la même filière, d'une université à l'autre et d'un pays européen à l'autre.

## LES LICENCES

### ➤ Au programme

La licence est une formation générale composée d'unités d'enseignement (UE) obligatoires et optionnelles, valant chacune un nombre de crédits donné.

• **La 1<sup>ère</sup> année de licence (L1)** renforce l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Son contenu privilégie la culture générale avec des enseignements largement pluridisciplinaires et l'acquisition de compétences transversales (langues étrangères, informatique, méthodologie de travail, préparation au projet professionnel et à l'insertion).



À noter : pour certains étudiants en difficulté, la réorientation vers un DUT ou un BTS est favorisée. Elle peut intervenir dès la fin du 1<sup>er</sup> semestre ou en fin de L1.

• **La 2<sup>ème</sup> année de licence (L2)** est articulée autour de la consolidation disciplinaire, de la découverte des débouchés professionnels et des métiers en relation avec la formation. La poursuite d'études en licence professionnelle est ouverte aux étudiants issus de L2.

• **La 3<sup>ème</sup> année de licence (L3)** s'attache à approfondir la spécialisation disciplinaire et à renforcer l'ouverture vers les champs de métiers possibles.

En fin de L3, tout étudiant devra avoir validé au moins un stage durant son cursus.

### ➤ Rythme de travail

Être autonome, savoir organiser son temps, avoir un certain goût pour la théorie et les recherches personnelles sont des qualités indispensables pour réussir à la fac.

• Avec 20 à 30 heures hebdomadaires d'enseignement en moyenne, chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examen dont une de rattrapage. La seule participation aux cours ne saurait toutefois suffire à assurer la réussite aux évaluations.

• Pour réussir la 1<sup>ère</sup> année, il faut approfondir les cours régulièrement, lire des ouvrages spécialisés chez vous et en bibliothèque universitaire (BU).

Compter au moins une vingtaine d'heures de travail personnel par semaine.

### ➤ Poursuite d'études

La licence générale est le socle des études longues.

• Ceux qui décident de continuer à l'université s'inscrivent en master (bac + 5).

Ce diplôme correspond à 4 semestres (120 crédits). Il est organisé sur deux années (M1 et M2) qui se déclinent en spécialité et parcours « recherche » ou « professionnel ».

• Les autres peuvent rejoindre une école de commerce, d'ingénieurs, de journalisme, un institut d'études politiques... accessibles sur titres et sur épreuves.

• La licence permet aussi de se présenter aux concours administratifs de catégorie A.



## UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

### LES RELATIONS INTERNATIONALES (RI) BATIMENT A - NIVEAU 3

Afin de répondre à sa vocation internationale, l'UPF dispose d'un service chargé de mettre en œuvre des actions dans le cadre de partenariats avec l'étranger permettant notamment la mobilité étudiante grâce à l'instauration de programmes d'échanges d'étudiants avec l'octroi possible d'aides financières (aide à la mobilité internationale et/ou allocation Erasmus+). Tout étudiant inscrit à l'UPF, **ayant achevé au minimum une première année réussie à l'université**, et désireux de pouvoir effectuer, dans la continuité de ses études, un ou deux semestres dans une université partenaire, peut déposer au Service des Relations internationales un dossier de candidature (lettre de motivation, CV et lettre de recommandation de l'enseignant responsable de la filière) en respectant les délais suivants :

- avant le 31 janvier pour un départ au premier semestre ou pour l'année universitaire ;
- avant le 30 juin pour un départ au second semestre.

#### Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au jeudi de 08h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45 ;
- le mercredi uniquement le matin de 08h00 à 12h00 ;
- le vendredi de 08h00 à 11h45 et de 13h00 à 15h00.

#### Contact :

e-mail : [relations-internationales@upf.pf](mailto:relations-internationales@upf.pf)  
Tél : 40 803 931

### CENTRE D'ORIENTATION, DES STAGES ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE (COSIP) BATIMENT A - NIVEAU 3

Le COSIP informe les futurs étudiants sur les possibilités d'études à l'Université de la Polynésie française. Il met à disposition des étudiants de l'université une documentation spécialisée sur les études et les métiers [brochures, CD-ROM, Internet]. Il édite les conventions de stage et en assure le suivi administratif. Une chargée d'orientation aide les étudiants inscrits en 1ère année de Licence qui sont en difficulté. Il s'agit de leur apporter un soutien dans la construction de leurs projets d'études et professionnels ainsi que de les motiver ou remotiver en prenant en compte les spécificités et besoins de chacun.

Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle conseille les étudiants et les accompagne dans leurs démarches de recherche de stage ou d'emploi tout au long de l'année.

#### Horaires d'ouverture au public :

- du lundi au jeudi de 7h30 à 11h30 et de 13h à 16h
- le vendredi de 7h30 à 11h30.

#### Contact :

e-mail : [cosip@upf.pf](mailto:cosip@upf.pf)  
Tél : 40 803 951 Fax : 40 803 952

### ESPE (ECOLE SUPERIEURE DU PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION)

Une réforme importante prévoit une modification de l'accès aux métiers de l'enseignement. L'inscription au concours du premier degré pour devenir Professeur des Ecoles (CAPE-CEPF) ou du second degré pour devenir Professeur des Collèges et des Lycées (CAPES, CAPET) se fera désormais à la fin de la première année de MASTER MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation).

Pour plus d'informations, merci de consulter le site web :

[www.upf.pf](http://www.upf.pf)

#### Contact :

e-mail : [secretariat-espe@upf.pf](mailto:secretariat-espe@upf.pf)  
Tél : 40 866 459 - Fax : 40 419 222

**MODALITES D'INSCRIPTION****Rendez-vous pour inscription à l'UPF : [www.upf.pf](http://www.upf.pf)**

Les inscriptions commencent début juillet, puis début août (après fermeture annuelle du campus).

La rentrée a lieu fin août.

Droits d'inscription en formation initiale (niveau licence) pour l'année universitaire 2015-2016:

Niveau licence ou PACES : 22 566 Fcfp

**LES FORMATIONS (LICENCES ET MASTERS) PROPOSEES**

<b>DOMAINE LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES</b> <i>Qualités rédactionnelles, capacité à élaborer un plan et à organiser une argumentation, exigence en langues, rigueur, curiosité intellectuelle, goût pour la littérature, la civilisation, la linguistique, l'histoire et la culture.</i>	LICENCE			MASTER	
	L1	L2	L3	M1	M2
<b>Licence LETTRES, parcours LETTRES ET ARTS</b> Littérature française des 16e; 17e; 18e; 19e et 20e siècles; littérature francophone et littérature comparée; analyse littéraire; histoire et théorie de la langue française; langues française et latine; arts (théâtre; cinéma; dramaturgie; ...).	X	X	X		
<b>Licence LLCER, parcours ANGLAIS</b> Linguistique anglaise; version et thème; civilisation et littérature anglophones (anglaises; américaines; du Pacifique anglophone); pratique de la langue de communication.	X	X	X		
<b>Licence LEA, parcours ANGLAIS et ESPAGNOL</b> Anglais et Espagnol économiques; civilisation anglophone et civilisation hispanophone ; traduction ; initiation à la gestion; au droit; comptabilité financière; marketing ; vente et négociation; finance internationale; économie du développement.	X	X	X		
<b>Licence LLCER, parcours LANGUES POLYNESIENNES</b> Linguistique polynésienne; dialectologie (étude des parlers vernaculaires); traduction; civilisation polynésienne; anthropologie générale et océanienne; préhistoire océanienne; littérature orale polynésienne; poésie et stylistique polynésiennes; géographie et histoire de l'Océanie; français.	X	X	X		
<b>Licence HISTOIRE et Licence GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT</b> (Nombreuses mutualisations d'Unités d'Enseignement entre les deux licences) <b>Tronc commun</b> : Histoire moderne et contemporaine ; histoire économique et sociale ; histoire et géographie de l'Océanie ; espaces et sociétés de la Polynésie ; les milieux tropicaux ; géo-environnement ; géographie sociale et culturelle ; aménagement et développement territorial; initiation à l'analyse spatiale; civilisations polynésienne ; conservation et patrimoine. ; environnement et développement durables. <b>Parcours histoire</b> : Sciences et techniques de l'histoire ; histoire ancienne et médiévale ; historiographie ... <b>Parcours géographie</b> : Les outils de la géographie ; environnement et risques ; géographie des îles et des littoraux, ...)	X	X	X		
<b>Master LANGUES ET SOCIÉTÉS, parcours LANGUES, CULTURES ET SOCIÉTÉ EN OCÉANIE (Master Recherche)</b>				X	X
<b>DOMAINE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION</b> <i>Capacités d'analyse, de synthèse et de mémorisation, logique, rigueur, qualités d'expression, polyvalence, aptitude au raisonnement scientifique</i>					
<b>Licence DROIT</b> Introduction au droit, à l'économie, à la gestion ; droit constitutionnel ; droit civil (les personnes, la famille, les biens) ; relations internationales ; institutions d'Outre-mer ; sciences politiques ; histoire du droit et des institutions ; droit pénal ; droit administratif ; droit des sociétés ; finances publiques ; institutions européennes ; histoire des idées politiques ; droit des affaires ; procédure pénale ; procédure civile ; droit matériel de l'UE ; droit international public et privé ; droit comparé du Pacifique ; etc. (Les UE ci-dessus correspondent aux UE de licence) P.S. : Le master qui suit la « licence droit » est le « master droit ».	X	X	X	X	X
<b>Licence ÉCONOMIE et GESTION</b> Introduction au droit, à l'économie, à la gestion ; gestion des ressources humaines ; comptabilité financière, analyse et gestion financière ; fiscalité ; contrôle de gestion, gestion des achats et de la logistique ; marketing ; vente et négociation ; stratégies d'entreprise ; MSI ; micro- et macro-économie ; économie industrielle : droit des contrats et des sociétés ; mathématiques, statistiques pour l'économie et la gestion, etc. (Les UE ci-dessus correspondent aux UE de licence) P.S. : Le master qui suit la « licence économie et gestion » est le « master management ».	X	X	X	X	X
<b>Licence ADMINISTRATION PUBLIQUE (L3 uniquement)</b>			X		
<b>Licence professionnelle TOURISME et LOISIRS SPORTIFS, parcours MANAGEMENT INTERNATIONAL DES HÔTELS DE LOISIRS (L3 uniquement, en alternance/apprentissage)</b>			X		

Deux Diplômes Universitaire de Technologie (DUT) sont désormais proposées par l'UPF : voir rubrique "études courtes", page 13.

**LES FORMATIONS (LICENCES ET MASTERS) PROPOSEES (SUITE)**

<b>DOMAINE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ</b>	L1	L2	L3	M1	M2
<i>Rigueur scientifique, raisonnement logique, goût pour la recherche et la démarche expérimentale, aptitude pour les études abstraites et théoriques</i>					
<b>Licence MATHÉMATIQUES ou INFORMATIQUE</b> – Parcours MATHÉMATIQUES ou INFORMATIQUE Tronc commun : mathématiques pour tous ; préparation au C2I ; mathématiques généralisées ; informatique générale ; algorithmique ; algèbre linéaire ; analyse ; Unix/Linux ; HTML/CSS ; mathématiques pour l'informatique ; Parcours mathématique : séries et intégration ; statistiques ; probabilités ; arithmétique – cryptographie ; analyse matricielle et programmation ; algèbre bilinéaire ; suite et séries de fonctions ; programmation objet ; etc. Parcours informatique : algèbre linéaire ; algorithmique et programmation ; JavaScript ; programmation C ; base de données ; analyse matricielle et programmation ; programmation objet (Java) ; réseaux ; systèmes d'exploitation ; etc.	X	X	X		
<b>Licence PHYSIQUE, CHIMIE</b> Tronc commun Sciences : mathématiques pour tous ; préparation au C2I ; Électricité ; électronique ; électromagnétisme ; mécanique ; thermodynamique ; optique instrumentale ; ondes et vibrations ; physique moderne ; astrophysique ; physique des écoulements ; traitement du signal ; optique ondulatoire ; physique océan-atmosphère ; chimie organique ; thermochimie ; chimie générale ; chimie inorganique ; chimie physique ; spectroscopie ; travaux pratiques ; techniques mathématiques et informatiques pour les sciences physiques.	X	X	X		
<b>Licence SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)</b> Tronc commun : mathématiques pour tous ; préparation au C2I ; Enseignements de SVT : biologie animale ; biologie cellulaire ; chimie organique ; géosciences ; initiation aux sciences de l'environnement ; biologie végétale ; botanique ; immunologie et communication cellulaire ; biomolécules ; biochimie des macromolécules ; écologie générale ; zoologie ; physiologie cellulaire et de la communication ; géologie de l'environnement ; génétique ; physiologie des grandes fonctions ; techniques analytiques ; métabolisme ; etc.	X	X	X		
<b>Licence Professionnelle SYSTÈMES D'INFORMATION, parcours TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (L3 uniquement)</b>			X		
<b>Licence Professionnelle ÉNERGIE, ÉLECTRICITÉ, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE, DÉVELOPPEMENT DURABLE, parcours ÉNERGIES RENOUVELABLES ET MAITRISE D'ÉNERGIE (L3 uniquement)</b>			X		
<b>Première année commune aux études de santé (PACES) :</b> <i>Filière très sélective, excellent niveau scientifique, très grande capacité de travail, de méthode et d'organisation, bonne résistance physique et psychologique.</i> <b>La première année est commune à plusieurs filières du domaine de la santé (médecine, odontologie, pharmacie et sage femmes) et filières paramédicales, (masseur-kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, manipulateur en électroradiologie médicale). Cette année commune a pour objectifs de favoriser la réussite des étudiants, de faciliter les passerelles vers une éventuelle réorientation.</b> L'admission en 2 <sup>ème</sup> année se fait sur concours (un seul redoublement est autorisé en 1 <sup>ère</sup> année). Les étudiants admis choisissent leur type de formation en fonction de leur rang de classement. Un <i>numerus clausus</i> est appliqué pour ces études.	X				

ÉTUDES MÉDICALES	Durée des études	Nombre de places en 2015	Moyenne du 1 <sup>er</sup> reçu	Moyenne du dernier reçu	Origine des bacheliers
Médecine (Bordeaux)	9 ans	19	17,03	13,75	S
Pharmacie (Bordeaux)	6 ans	3	12,87	11,75	S
Odontologie (Bordeaux)	6 ans	4	14,89	11,67	S
Sage-femme (Papeete)	4 ans	8 (mais 3 reçus)	12,76	10,63	S
<b>ÉTUDES PARAMÉDICALES</b>					
Masseur-kinésithérapeute	3 ans	2	14,18	14,09	S
Ergothérapeute (Bordeaux)	3 ans	2	11,76	11,31	S
Psychomotricien (Bordeaux)	3 ans	2	14,91	12,23	S
Manipulateur en électroradiologie médicale (Bordeaux)	3ans	2 (mais 0 reçu)			

**NOTE IMPORTANTE POUR LES FUTURS TITULAIRES D'UN BTS**  
 Les titulaires des BTS suivants seront autorisés, pour l'année 2016-2017, à s'inscrire en seconde année de licence Économie et Gestion et bénéficieront de l'équivalence des Unités d'Enseignement (UE) suivantes :

BTS	UE obtenues par équivalence (sans note) ⇒ cf. maquette L2 en annexe
<b>Équivalences en L2 Économie et Gestion</b>	
Assistant de gestion de PME PMI	EG 4.6 (projet professionnel)
Assistant manager	EG 4.6 (projet professionnel)
Assurance	EG 4.1 (vente et négociation), EG 4.6 (projet professionnel)
Banque	EG 4.1 (vente et négociation), EG 4.6 (projet professionnel)
Commerce international	EG 4.6 (projet professionnel)
Comptabilité et gestion des organisations	EG 3.2 (contrôle de gestion), EG 4.6 (projet professionnel)
Hôtellerie Restauration option mercatique et gestion	EG 4.6 (projet professionnel)
Management des unités commerciales	EG 3.1 (marketing), EG 4.6 (projet professionnel)
Négociation et relation client	EG 4.1 (vente et négociation), EG 4.6 (projet professionnel)
Transport et prestation logistiques	EG 4.2 (gestion des achats et de la logistique), EG 4.6 (projet professionnel)
<b>Équivalences en L3 Économie et Gestion</b>	
Les étudiants qui en feront la demande seront dispensés de l'UE 5.1 Stage	

- Les titulaires des autres BTS délivrés en Polynésie française peuvent s'inscrire en L1.
- Les dossiers des titulaires de BTS non listés précédemment seront examinés au cas par cas par la commission d'équivalence.

### Annexe maquette de L2 Économie et Gestion

SEMESTRE 3	LICENCE	UE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
	EG	3.1	Marketing	45	30	15		5
	EG	3.2	Contrôle de gestion	45	30	15		5
	EG	3.3	Microéconomie	45	30	15		5
	EG	3.4	Mathématiques pour l'économie et la gestion 2	45	30	15		5
	EG	3.5	Préparation au certificat informatique et internet (C2i)	30	3	6	21	3
	EG	3.6	Droit des contrats et des sociétés	45	30	15		4
	EG	3.7 3.7a 3.7b 3.7c	Outils linguistiques pour l'économie et la gestion (niveau3) * : anglais <u>ou</u> espagnol <u>ou</u> mandarin	15		15		3
voir Institut Confucius								
Volume semestriel par étudiant				270	153	96	21	30

SEMESTRE 4	LICENCE	UE	CONTENU DES ENSEIGNEMENTS	Heures	CM	TD	TP	ECTS
	EG	4.1	Vente et négociation	45	30	15		6
	EG	4.2	Gestion des achats et de la logistique	45	30	15		6
	EG	4.3	Macroéconomie 2	45	30	15		5
	EG	4.4	Economie industrielle	45	30	15		5
	EG	4.5	UECG/UEPP au choix sur liste université **	24	12	12		3
	EG	4.6	Projet Professionnel	9	3	6		2
EG	4.7 4.7a 4.7b 4.7c	Outils linguistiques pour l'économie et la gestion (niveau4) * : anglais <u>ou</u> espagnol <u>ou</u> mandarin	15		15		3	
voir Institut Confucius								
Volume semestriel par étudiant				228	135	93	0	30

<b>TOTAL L2</b>				498	288	189	21	60
-----------------	--	--	--	-----	-----	-----	----	----

**ISEPP UCO PACIFIQUE**  
**Institut Supérieur de l'Enseignement Privé de Polynésie**  
 BP 105 – 98713 PAPEETE  
 Tel 40 50 51 80 - Fax 40 50 5176 [info@isepp.pf](mailto:info@isepp.pf) - [www.isepp.pf](http://www.isepp.pf)

**LES FORMATIONS pour l'année universitaire 2016-2017**

Sciences humaines et sociales	LICENCE		
	L1	L2	L3
<b>Mention Information-communication</b> <i>L'objectif de cette licence est de permettre à l'étudiant de :</i> - compréhension des phénomènes de communication, de diffusion et d'interprétation de l'information. - maîtriser les méthodes propres à l'analyse et à la pratique de la communication, (étude de l'image, du rôle des médias et du contexte de mutation numérique)	X	X	X
<b>Mention psychologie</b> <i>Cette licence vise à transmettre à l'étudiant, désireux de devenir psychologue ou professionnel du secteur social et paramédical, les savoirs théoriques et pratiques nécessaires à l'accès au master Psychologie ou à la réussite de concours</i>	X	X	X
<b>Mention Sciences de l'Éducation.</b> <i>La licence Sciences de l'éducation s'adresse aux étudiants désirant s'orienter vers les métiers de l'enseignement, de l'éducation, de la formation, de l'insertion et du social.</i>	X		X
<b>Mention Sciences sociales</b> <i>Parcours : aide aux personnes et accompagnement social – Métier de l'enseignement.</i>	X	X	X
Licence Professionnelle			
<b>Chargé de clientèle de particuliers en banque-assurances</b> <i>Objectifs de cette licence est de former des chargé(e)s de clientèle de particuliers:</i> -répondant aux <b>exigences des évolutions</b> récentes de la profession - capables <b>d'assurer la responsabilité</b> de la gestion et du développement <b>d'un portefeuille de clients</b> particuliers, de suivre ses clients, d'étudier leurs besoins, de les conseiller, de leur vendre des produits et des services, de réaliser les diverses opérations de financement, de mener ou participer à toute autre action contribuant à la réalisation des objectifs qualitatifs et quantitatifs de l'agence.			X

**CONDITIONS D'ADMISSION EN L1**

Diplôme préalable requis : Baccalauréat

Titre admis en équivalence : DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires)

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**

Pour s'inscrire : en L1 [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) pour les autres formations [info@isepp.pf](mailto:info@isepp.pf)

La rentrée a lieu en août.

Frais annuels d'études : A titre indicatif en 2015/2016 en licence

Frais d'inscription 28 600 CFP

Frais pédagogiques 434 000 CFP

Abattement «boursier » -51 000 CFP

# ÉTUDES COURTES : BTS / DUT / MC

**Le Brevet de Technicien Supérieur (BTS) :** cette formation accessible après le baccalauréat ou équivalent dispense des enseignements spécialisés. Elle permet d'obtenir en deux ans un diplôme professionnel préparant une insertion dans la vie active avec une qualification de technicien supérieur. Des poursuites d'études sont possibles, mais limitées en Polynésie Française.

**Le Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) :** cette formation est proposée à l'UPF mais aussi dans tous les IUT de métropole. Couvrant des domaines technologiques tertiaires ou industriels larges, elle prépare davantage que le BTS à la poursuite d'études supérieures de niveau BAC+ 3 à BAC+5.

**La Mention Complémentaire (MC) :** la mention complémentaire est un diplôme national qui vise à donner une qualification spécialisée à des candidats déjà titulaires d'un premier diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique et, éventuellement général. Préparée en un an, elle se caractérise par une forte alternance entre la formation en établissement et la formation en milieu professionnel.

AGRICULTURE	
<b>BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes (D.A.R.C)</b> Spécialiste du développement agricole dans les DOM-TOM Environnement social et économique de l'exploitation agricole. Etude de l'agronomie tropicale, des productions végétales et animales, conduite des systèmes de production. 12 semaines de stage en métropole.	Lycée agricole d'Opunohu
ENVIRONNEMENT	
<b>BTS Qualité dans les industries alimentaires et les Bio industries (QIABI)</b> Ce technicien travaille essentiellement dans les industries alimentaires et les bio-industries. Il peut aussi exercer dans l'industrie pharmaceutique ou cosmétique. La maîtrise et le suivi de la qualité à tous les niveaux de la production représente le coeur de son métier.	Lycée privé La Mennais
HOTELLERIE – RESTAURATION – TOURISME	
<b>Mention complémentaire Accueil et Réception</b> Le réceptionniste a pour fonctions principales d'accueillir la clientèle à la réception d'un hôtel ou de toute autre structure d'hébergement. Il contribue à la vente des services de l'hôtel et à la fidélisation de la clientèle. Il gère le planning des réservations de chambres. Il traite les dossiers clients et en assure le suivi, facture les prestations et encaisse les paiements.	Lycée hôtelier de Tahiti
<b>BTS Hôtellerie Restauration option A : Mercatique et Gestion Hôtelière</b> <i>Des perspectives de carrière</i> Formation centrée sur les techniques hôtelières (réservation, accueil, hébergement de la clientèle, gestion administrative et financière, recrutement, formation des employés de réception, marketing)	Lycée hôtelier de Tahiti
<b>BTS Hôtellerie Restauration option B: Arts culinaires, arts de la table et du service</b> Polyvalent, il assure des fonctions en cuisine (élaboration des menus et réalisation des plats) et en salle (accueil, conseil et prise en charge des clients). Il participe au recrutement et à la formation du personnel en tant que responsable d'un service. Il supervise les achats, gère les stocks et organise les banquets et soirées en tant que gestionnaire.	Lycée hôtelier de Tahiti
<b>Mise à niveau BTS (M.A.N) Hôtellerie Restauration</b> Une année de mise à niveau obligatoire pour les élèves n'ayant pas le bac hôtellerie et qui souhaitent préparer un BTS en Hôtellerie Restauration	Lycée hôtelier de Tahiti
<b>BTS Tourisme</b> <i>Animateur de tourisme, guide interprète, organisateur d'événements locaux, il gère l'animation d'espaces, le montage de projets touristiques, organise des événements et accueille les touristes.</i>	Lycée hôtelier de Tahiti
INDUSTRIE - BATIMENT	
<b>BTS Agencement de l'environnement architectural</b> Formé aux aspects techniques de l'architecture intérieure, ce professionnel occupe une place importante dans l'agencement et l'aménagement des bureaux, locaux commerciaux, appartements. Il participe à l'élaboration du cahier des charges avec l'architecte d'intérieur, dialogue avec différents corps de métiers et le client.	Lycée privé Saint-Joseph
<b>BTS Bâtiment</b> Il forme à la fonction de chef de chantier. Préparation, conduite et gestion d'un chantier, participation aux études techniques et financières de l'ouvrage. La communication et la démarche qualité sont privilégiées.	Lycée polyvalent du Taaone
<b>BTS Electrotechnique (E.T.T)</b> Généraliste des applications de l'électricité Conception, réalisation et maintenance des systèmes électrotechniques utilisés dans l'industrie, le bâtiment, les transports.	Lycée Tuianu LEGAYIC Lycée polyvalent du Taaone
<b>BTS Etudes et Economie de la Construction</b> Economiste de la construction, il intervient à tous les stades du projet de construction. Il réalise les premières études sur la base des moyens à mettre en oeuvre et détermine si le projet est financièrement réalisable.	Lycée Tairapu Nui
<b>BTS Maintenance des systèmes option A : systèmes de production</b> <i>Technicien de maintenance industrielle</i> Maintenance préventive et corrective, amélioration des équipements de production des entreprises.	Lycée polyvalent du Taaone
<b>MC Technicien en Énergies renouvelables (option énergie électrique)</b> Ce professionnel est un électricien ou un climaticien spécialisé dans la mise en oeuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque, éoliennes) et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.	Lycée privé Saint-Joseph
SOCIAL	
<b>BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)</b> L'aide aux personnes en difficulté, l'information, le conseil et la formation de personnes ou de groupes pour les aider à résoudre les difficultés liées à la vie quotidienne sont les principales activités de ce professionnel.	Lycée polyvalent de Taaone

## COMMERCE - GESTION - COMPTABILITÉ - SECRÉTARIAT - TRANSPORT

<p><b>MC Accueil dans les Transports</b> Ce professionnel assure l'accueil et la prise en charge des voyageurs utilisant un ou plusieurs modes de transports, au départ, à l'arrivée, en correspondance ou en accompagnement.</p>	Lycée privé Saint Joseph
<p><b>BTS Assistant de gestion PME – PMI à référentiel commun européen</b> <i>Collaborateur du chef d'entreprise</i> Ce professionnel exerce des fonctions administratives, comptables et commerciales pour assister les chefs de petites et moyennes entreprises. Il contribue à l'amélioration de l'organisation, de l'efficacité et des relations de l'entreprise avec son environnement.</p>	Lycée Aorai Pirae Lycée Tairapu Nui Lycée Uturoa Lycée privé S.Raapoto
<p><b>BTS Assistant manager (A.M.)</b> <i>Assistant de direction, d'équipe ou de groupe de projet</i> L'assistant exerce des activités de soutien (communication, information, décision et organisation de l'action) et des activités déléguées (prise en charge de dossiers spécifiques) auprès d'un responsable, d'un cadre ou d'une équipe.</p>	Lycée Aorai Pirae
<p><b>BTS Assurance</b> Le BTS Assurance forme des techniciens appelés à exercer des activités à caractère commercial, technique et de gestion, de la souscription au règlement des sinistres, en assurances de biens et de responsabilité ou en assurance de personne. Il exerce son activité dans les sociétés d'assurances, de courtage, les agences générales ou les banques proposant des produits d'assurance.</p>	Lycée privé La Mennais
<p><b>BTS Banque, conseiller de clientèle (particuliers)</b> Ces professionnels sont chargés de réaliser les opérations liées aux comptes, à l'épargne, aux crédits et à la gestion des risques. Rompus aux techniques bancaires, ces commerciaux possèdent également un bagage technique, économique, juridique et fiscal. Pour proposer des produits répondant à la situation et aux besoins des clients, ils utilisent quotidiennement les outils et technologies de l'information et de la communication nécessaires à leur mission : tableurs, intranets, base de données clients... (Recrutement une année sur deux)</p>	Lycée Tairapu Nui
<p><b>BTS Comptabilité et gestion des organisations (C.G.O)</b> <i>Généraliste ou spécialiste selon la taille de l'entreprise</i> Il participe à la création de l'information comptable, financière, fiscale et sociale. Il gère des relations avec les partenaires, le budget et la gestion de l'entreprise. Il aide à la prise de décisions (choix organisationnels et technologiques de l'entreprise en tenant compte des conséquences sur l'évolution du système d'information comptable et de gestion).</p>	Lycée Aorai Pirae
<p><b>DUT Gestion administrative et commerciale</b> Le titulaire du DUT GACO est un gestionnaire polyvalent. Il peut assurer des fonctions étendues en comptabilité de gestion, fiscalité, en gestion financière et juridique, suivi des clients et administration commerciale. Il possède également des compétences en communication, bureautique et ressources humaines. Il prend en charge une partie des tâches administratives de l'entreprise et travaille en relation avec des interlocuteurs extérieurs : experts-comptables, organismes sociaux...</p>	UPF
<p><b>BTS Management des unités commerciales (M.U.C)</b> <i>Généraliste du commerce</i> Il est chargé de l'ensemble des opérations relatives à l'achat et à la vente : organisation des activités commerciales, définitions des objectifs commerciaux, politiques d'achat et de vente. Cette profession nécessite une grande capacité à communiquer et négocier, le sens de l'organisation et beaucoup de dynamisme.</p>	Lycée Aorai Pirae Lycée privé S.Raapoto
<p><b>BTS Négociation et Relation Client (NRC)</b> <i>Vendeur manager commercial</i> Il est chargé de la vente et de la gestion de la relation client. Il apporte des informations nécessaires à la commercialisation, organise et manage l'activité commerciale. À l'aise dans ses contacts avec la clientèle, Il peut être un vendeur sédentaire tout comme un commercial mobile. Cette profession nécessite une grande capacité à communiquer et négocier, le sens de l'organisation et beaucoup de dynamisme.</p>	Lycée Uturoa Lycée Aorai Pirae
<p><b>BTS Services informatiques aux organisations, option A solutions d'infrastructures, systèmes et réseaux (SISR)</b> <i>Spécialiste du déploiement et de la gestion des parcs informatiques</i> Il analyse les besoins, installe et configure les serveurs et les postes utilisateurs, effectue la gestion de la sécurité, la sauvegarde des données et propose une assistance auprès des usagers du réseau.</p>	Lycée privé La Mennais
<p><b>BTS Services informatiques aux organisations, option B solutions logicielles et applications métiers (SLAM)</b> <i>Spécialiste de la création et de l'adaptation des programmes</i> Il analyse les besoins, développe des solutions informatiques, assure la mise en oeuvre et la maintenance des programmes. Il est amené à former les utilisateurs et finaliser le développement de l'application par la rédaction d'un document technique.</p>	Lycée Aorai Pirae
<p><b>MC Services Financiers</b> <i>MC Services Financiers</i> Ce professionnel assure des fonctions d'accueil et de commercialisation de services financiers dans des points de vente spécialisés.</p>	Lycée privé S.Raapoto
<p><b>DUT Techniques de commercialisation</b> Le titulaire de ce DUT est un collaborateur commercial polyvalent capable de vendre, acheter, distribuer, gérer des stocks. Il exerce surtout ses fonctions dans la grande distribution, l'industrie ou la banque, ou dans une société de transport ou d'assurances. Sa formation généraliste lui permet de s'adapter rapidement à de nombreux environnements ou fonctions. Il connaît le droit commercial, la comptabilité de gestion, les logiciels de bureautique et de gestion. En gestion commerciale, il est capable d'utiliser les techniques de la mercatique, de la promotion des ventes et de la négociation.</p>	UPF
<p><b>BTS Transport et prestations logistiques</b> <i>Organisateur et gestionnaire de transport (par air, terre ou mer)</i> Organisation et supervision de l'acheminement des marchandises vers le lieu de destination en respectant les contraintes de conditionnement, de distribution, de stockage, d'assurance et de déclarations administratives. Gestion des moyens matériels, financiers et humains avec les contraintes de sécurité des personnes et des biens. Maîtrise de la législation nationale et internationale des transports et des opérations douanières. Gestion des imports et des exports.</p>	Lycée polyvalent de Papara

# Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

## Objectif, Admission, Durée

Exigeantes, les classes préparatoires (dites CPGE) sont la principale voie d'accès aux grandes écoles de commerce, d'ingénieurs ou dans les écoles normales supérieures (ENS).

Les prépas ne sont pas réservées aux « têtes de classe ». L'important est d'avoir un profil équilibré entre toutes les disciplines et d'être régulier dans ses efforts. Ces classes accordent une large place à la culture générale et aux langues étrangères.

Pour la Polynésie et la Métropole : sur le Portail unique : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

Admission sur dossier scolaire avec examen des notes de 1<sup>ère</sup> et de Terminale, les appréciations des professeurs et la motivation du candidat.

Les CPGE ne concernent pas que les bacs généraux même si ceux-ci sont majoritaires. Des voies réservées accueillent des bacheliers technologiques.

La durée des études en CPGE est de 2 ans. Les études se déroulent en lycée.

## Les CPGE économiques et commerciales

Les classes prépa économiques ont pour objectif principal de préparer en 2 ans aux différents concours d'entrée dans les grandes écoles supérieures de commerce et de gestion, mais elles ouvrent aussi l'accès à l'école normale supérieure de Cachan et à l'école militaire Saint-Cyr. Elles accordent une large place à la culture générale, aux langues et aux sciences humaines.

Bac admis	1 <sup>o</sup> et 2 <sup>o</sup> années	Concours et écoles
S toutes spécialités et, exceptionnellement, ES spécialité Maths	Option scientifique	Grandes écoles de commerce - option. scientifique ENS Cachan économie-gestion - ENSAE - ENASS
ES toutes spécialités, L spécialité Maths	Option économique	Grandes écoles de commerce option économique. ENS Cachan économie-gestion - ENASS Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr
STMG	Option technologique	Grandes écoles de commerce option technologie. ENS Cachan économie-gestion - ENASS
ES, S, L	Prépas économiques Cachan Options : Economie, droit et gestion . Economie, méthodes quantitatives et gestion.	ENS Cachan économie-gestion ou droit , économie et gestion Certaines écoles de commerce Ecole Nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) ENASS - ENSAI

## Lieux de préparation en Polynésie française

### Lycée Paul Gauguin (bac ES)

BP 126 – 98713 Papeete

Tél. 40 54 00 54

Fax. 40 54 00 64

Site web: <http://www.itereva.pf/etablissements/lpg>

### Lycée Tuianu Le Gayic (bac STMG)

BP 120 001 – 98712 Papara

Tél. 40 54 76 50

Fax. 40 54 76 54

Email : [direction@lycpapa.ensec.edu.pf](mailto:direction@lycpapa.ensec.edu.pf)

## 5 bonnes raisons de choisir les prépas du lycée Paul Gauguin ou du lycée Tuianu Le Gayic

- Suivre une voie d'excellence tout en restant en Polynésie française
- Préparer des concours pour intégrer de grandes écoles offrant de réelles perspectives d'emplois
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé de qualité, d'aide et de soutien des enseignants
- Travailler dans le cadre studieux d'établissements de proximité agréable
- Pouvoir bénéficier d'une place en internat selon ses besoins



# Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

## Les CPGE scientifiques

Elles constituent la voie principale d'accès aux écoles d'ingénieurs, aux grandes écoles scientifiques (ENS Ulm, Lyon, Cachan), militaires (Saint-Cyr, Navale, Air) et pour certaines, aux écoles agronomiques (INA-PG) ou vétérinaires. On distingue plusieurs types de prépas. À choisir selon ses objectifs et son profil.

Bac admis	1 <sup>o</sup> année	2 <sup>o</sup> année	Concours et écoles
<b>S</b>	<b>MPSI</b>	<b>MP</b>	Banque d'épreuves des concours ENS / Concours commun Mines-Ponts
		<b>PSI</b>	Concours commun Centrale-Supélec
	<b>PCSI</b>	<b>PC</b>	Concours commun Polytechnique / Ecole des Mines
		<b>PSI</b>	Banque d'épreuves E3a (MP-PC-PSI)
	<b>PTSI</b>	<b>PSI</b>	Banque d'épreuves des concours Polytechnique
		<b>PT</b>	Concours travaux publics / Concours Télécom INT
<b>BCPST</b>	<b>BCPST</b>	Concours d'épreuves PT (la plupart des écoles d'ingénieurs recrutent sur la voie PT) Concours Agro-ENSA-ENITA-Véto.	
<b>STI2D</b> Spécialité industrielle	<b>TSI</b>	<b>TSI</b>	Banque d'épreuves Centrale-Supélec-Mines-Ponts
<b>STL</b> Spécialité physique de laboratoire			Banque d'épreuves des concours Polytechnique
<b>STL</b> Spécialité physique de laboratoire	<b>TPC</b>	<b>TPC</b>	Ecoles de chimie
<b>STL</b> Spécialité biochimie-génie biologique ( <b>STAV</b> )	<b>TB</b>	<b>TB</b>	Concours Agro-ENSA-ENITA-Véto, certaines écoles d'ingénieurs.
<b>DUT- BTS</b>	ATS en 1 an technologie industrielle, ou biologie		Concours commun ENSEA (34 écoles)
<b>DUT-BTS - BTS A</b> Secteurs biologie et agroalimentaire			Concours C (post-BTS) Agro-ENSA-ENITA-Véto.

### Abréviations :

- MP : Maths-Physique - MPSI: Maths-Physique et Sciences de l'Ingénieur - PC : Physique-Chimie
- PCSI : Physique-Chimie et Sciences de l'Ingénieur - PT : Physique-Technologies
- PTSI : Physique-Technologies et Sciences de l'Ingénieur - BCPST : Biologie-Chimie-Physique et Sciences de la Terre
- TB : Technologies-Biologie - ATS : Année préparatoire spéciale pour Technicien Supérieur

## Lieu de préparation en Polynésie française

### Lycée Polyvalent de Taaone (bac S, STI2D)

BP 126 – 98713 Papeete

Tél. 40 54 26 00

direction@lyctaaone.ensec.edu.pf

<http://www.education.pf/itereva/lyceedetaaone/>

## 6 bonnes raisons de choisir la prépa du lycée polyvalent de Taaone

- Suivre une voie d'excellence scientifique tout en restant en Polynésie française
- Préparer des concours pour intégrer l'un des 177 cursus des grandes écoles d'ingénieurs publiques
- Limiter le coût financier de ses études, réduisant à 3 ans les années à passer en métropole pour décrocher son titre d'ingénieur
- Bénéficier d'un suivi individualisé de ses professeurs, facilité par un effectif limité : 24 étudiants
- Bénéficier de conditions matérielles et d'équipements d'une filière ouverte à la rentrée 2016
- Pouvoir bénéficier d'une place en internat selon ses besoins

# Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

## Les CPGE littéraires

Elles préparent en 2 ans aux concours d'entrée aux écoles normales supérieures, à l'école des Chartes, à l'école militaire Saint-Cyr, mais aussi à certaines écoles supérieures de commerce. La prépa littéraire peut aussi être considérée comme une étape vers l'Université ou les Instituts d'Études Politiques (cf page suivante). Depuis mai 2007, la filière littéraire des C.P.G.E. est rénovée : création d'une hypokhâgne non déterminante et d'une banque d'épreuves littéraires.

La banque d'épreuves littéraires des écoles normales supérieures permettra aussi d'accéder - en plus des ENS et de l'ISMaPP (Institut supérieur du management public et politique) - aux 6 écoles de management membres du concours Ecricome ainsi qu'à plusieurs autres établissements dont le CELSA, l'ISIT, l'ESIT ou encore les IEP de Lille, Lyon, Rennes et Toulouse.

Bac admis	1 <sup>o</sup> année	2 <sup>o</sup> année	Concours et écoles
L, en priorité ; ES, S avec un très bon niveau littéraire	"Lettres"	ENS "Ulm"	ENS Ulm section « lettres » Ecole Chartes (concours B sans latin) Ecoles de commerce (Lettres & Sc. Humaines) IEP (Instituts d'Etudes Politiques) - Saint-Cyr (Lettres)
		ENS «lettres et Sciences Humaines »	ENS Lyon, "Lettres & Sc. Humaines " ENS Cachan, section anglais Ecoles de commerce "Lettres & Sc. Humaines " IEP (Instituts d'Etudes Politiques) - Saint-Cyr (Lettres)
S avec un très bon niveau lettres, ES, L avec un très bon niveau en maths	Classes préparatoires Lettres et Sciences sociales		ENS Ulm section « Sciences sociales » ENS Lyon lettres et sciences humaines section «sciences économiques et sociales » ENS Cachan section « sciences sociales » Ecole Nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) Ecoles de commerce options « lettres et sciences humaines » ou « économie »
L, ES, S avec un excellent niveau en latin	Classes préparatoires Chartes		Ecole Nationale des Chartes (concours A - Latin)
L, ES, S avec un très bon niveau littéraire	Classes préparatoires Saint-Cyr lettres		Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr "Lettres"
<b>STI Arts appliqués</b> L, ES, S après une classe de mise à niveau en arts appliqués.	Classes préparatoires artistiques Cachan		ENS Cachan (concours Design)

### Intégration des classes préparatoires dans le LMD

Les CPGE sont inscrites dans le Schéma universitaire LMD. Cela facilite la poursuite d'études l'université.

# Grandes Écoles recrutant après le bac

## Les Instituts d'Études Politiques (I.E.P.)

Les 10 Instituts d'études politiques (Sciences Po Paris et les 9 IEP de région : Aix, St Germain en Laye, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Rennes, Strasbourg et Toulouse) délivrent tous un diplôme à Bac+5. Le cursus complet comprend un tronc généraliste de 3 ans (dont une année à l'étranger) qui s'appuie sur des enseignements poussés en droit, histoire, économie, sciences politiques et langues, suivi de 2 années de spécialisation menant à des masters et/ou Diplômes d'IEP valant grade de Master.

Les secteurs d'activité professionnelle des diplômés d'IEP sont variés : journalisme, culture, management banque, finance, administration publique, organisations internationales, humanitaire, développement...

### Zoom sur

Depuis février 2013, la Polynésie française a signé une convention avec les 7 IEP de province qui renforce la préparation qui était jusqu'alors assurée par quelques lycées. Dorénavant les élèves volontaires et motivés de tous les lycées sont impliqués de la 1<sup>er</sup> à la terminale. Outre le fait de passer les épreuves en Polynésie, ils bénéficient d'un accompagnement spécifique et progressif tout au long des années lycée et ce particulièrement en terminale. Des débats leur permettent de rencontrer des professionnels, de profiter des cours de l'IEP en visio conférence, de participer à des ateliers où ils côtoient des étudiants. Cette formation facilite la préparation du concours d'entrée à l'IEP, mais elle garantit aussi d'aborder très sereinement les épreuves du baccalauréat.

### Candidater en Polynésie française :

Le concours commun d'entrée en 1<sup>er</sup> année des IEP de province se déroulera dans un lycée de Polynésie française. L'inscription s'effectue en ligne sur internet : [www.sciencespo-concourscommuns.fr](http://www.sciencespo-concourscommuns.fr) du 01 Février au 19 Avril.

Le concours d'entrée en 1<sup>er</sup> année à l'IEP de Paris : [www.sciencespo.fr](http://www.sciencespo.fr)

le dossier doit être validé pour le 02 Janvier 2017.

Épreuves écrites les 18 et 19 Février 2017

Épreuves orales du 01 au 29 Mai 2017

## Les écoles d'ingénieurs

Vous avez un projet professionnel en informatique, télécommunication, génie civil, génie électrique, agronomie, physique. Un bon tiers des écoles sont accessibles directement après le baccalauréat.

En général 2 ans de prépa intégrée + 3 ans de formation ingénieur pendant lesquelles vous échapperez au stress des concours que connaissent les étudiants des classes préparatoires aux grandes écoles certes, mais ne vous y trompez pas, ici aussi travail intensif et exigences élevées .

- Pour les écoles publiques, consulaires et privées : l'inscription se fait sur : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) (concours communs ENI, INSA, GEIPI Polytec'h, UT, CPBx, CPP, CPI, licence renforcée Poitiers, Recrutement commun AVENIR . Concours propres ESISAR, ESIGELEC, ESIDAI, ISTIA)
- Pour certaines écoles publiques, privées et consulaires (30 écoles), l'inscription se fait sur : [www.grandesecoles-postbac.fr](http://www.grandesecoles-postbac.fr) (Plus de 3600 places)

## Les grandes écoles de commerce et de gestion

Vous êtes intéressé par la finance, le marketing, les ressources humaines . Une quarantaine d'écoles recrutent, sur concours, les bacheliers S, ES ,L et dans une moindre mesure, STMG .La plupart des écoles recrutent dans le cadre de banques d'épreuves communes .

Après le bac, il existe 4 banques d'épreuves communes rassemblant 27 écoles :

- Concours Accès (3 écoles généraliste) : [www.concours-acces.com](http://www.concours-acces.com)
- Concours sesame (10 écoles à orientation international ) : [www.concours-sesame.net](http://www.concours-sesame.net)
- Concours pass (5 écoles) : [www.concours-pass.com](http://www.concours-pass.com)
- Concours team (3 écoles) : [www.concours-team.net](http://www.concours-team.net)

L'inscription se fait en ligne sur Internet à compter très souvent du mois de janvier. Les concours se déroulent le plus souvent en avril, en Métropole. D'autres écoles organisent leur propre concours. Assurez-vous que l'école soit reconnue et que le diplôme soit homologué et visé par l'État !

*NB : Les frais de scolarité sont souvent importants*

## Comptabilité et Commerce en Polynésie

### LA FILIERE DE L' EXPERTISE COMPTABLE EN POLYNESIE FRANCAISE

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion

Premier jalon de la filière de l'expertise comptable, le DCG se prépare en 3 ans et est reconnu équivalent au grade licence.

Il ouvre un accès direct au monde professionnel mais permet aussi de prolonger son cursus.

Le programme entre d'emblée dans le concret et les semaines sont chargées : environ 30 heures de cours hebdomadaires.

C'est un modèle proche de celui des classes préparatoires des grandes écoles aux quelles il est assimilé.

### Lieu de préparation en Polynésie française

#### Lycée Aorai

BP 51131 – 98716 Pirae

Tél. 40 54 92 29

[direction@lycpira.ensec.edu.pf](mailto:direction@lycpira.ensec.edu.pf) - [dcg@mail.pf](mailto:dcg@mail.pf)

<http://www.itereva.net/ltp/>

### Présentation

La profession d'Expert-Comptable est une profession réglementée qui nécessite 8 années de formation avec l'obtention de trois diplômes successifs :

- Le **DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion qui se prépare en 3 ans après le bac au **lycée Aorai** en 13 épreuves indépendantes appelées Unités d'Enseignements.
- Le **DSCG** : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion qui se prépare en 2 ans après le DCG en Métropole ou en Polynésie française par l'intermédiaire du Cnam – Intec. Il confère le grade de master (bac+5).
- Le **DEC** : diplôme d'expertise comptable qui s'obtient en Métropole (examen final + Mémoire), à l'issue de 3 années de stages effectuées en Polynésie ou en Métropole. Il correspond au grade de doctorat (bac+8).

La filière d'expert-comptable s'inscrit dans le schéma L.M.D. L'obtention des diplômes intermédiaires permet cependant l'interruption du cursus et l'entrée dans la vie active en tant que cadre financier en entreprise ou en tant que collaborateur dans un cabinet d'expertise comptable en libéral.

### Organisation des études en DCG :

**1<sup>ère</sup> année (L1)** : Introduction au droit, Economie, système d'information de gestion, Introduction à la comptabilité, Anglais appliqué aux affaires, Relations professionnelles, **stage au moins 4 semaines**

**2<sup>ème</sup> année (L2)** : Droit des sociétés, Droit fiscal, Finance d'entreprise, Systèmes d'information de gestion, Comptabilité approfondie, Anglais appliqué aux affaires, **stage au moins 4 semaines.**

**3<sup>ème</sup> année (L3)** : Droit social, Management, Contrôle de gestion, Anglais appliqué aux affaires, Relations professionnelles.

### Conditions d'admission :

En DCG1 : accès aux titulaires du bac : STMG, S ou ES.

En DCG2 : admission parallèle sur dossier après un BTS CGO, ou un DUT GEA avec dispense d'épreuves.

### Modalités d'inscription :

.En DCG1 : suivre les mêmes procédures qu'en Métropole. Consulter en décembre le site national de coordination des admissions post-bac : [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr) (cf portail unique d'inscription dans les filières de l'enseignement supérieur).

.En DCG2 / DCG3 : Retrait des dossiers à partir du mois d'avril au secrétariat du lycée Aorai. Dépôt des dossiers de candidatures en juin/juillet.

*Pour en savoir plus !*

<http://www.experts-comptables.fr>

<http://www.futurexpert.com>

## UNE ECOLE DE COMMERCE EN POLYNESIE FRANCAISE

Si vous souhaitez vous préparer à des fonctions de responsabilité et d'encadrement dans les entreprises des différents secteurs d'activités, l'école de commerce de Tahiti rattachée à la Chambre de Commerce et d'Industrie, des Services et des Métiers de Tahiti vous propose une formation titrée de niveau II en 3 ans.

L'ECOLE DE COMMERCE de Tahiti (Rue docteur CASSIAU, B.P 118 – 98713 Papeete, Tél. : 40 54 88 89)

Le programme de l'École de Commerce de Tahiti propose aux étudiants un parcours individualisé sur les trois années.

La politique générale de l'Ecole est de former des femmes et de hommes motivés pour assurer avec professionnalisme, adaptabilité et compétences, les responsabilités qui leur seront confiées dans les entreprises du Pays.

### UNE FORMATION RESOLUMENT PROFESSIONNALISANTE

L'engagement de l'École de Commerce de Tahiti est d'accompagner le développement commercial national et international des entreprises que nos étudiants vont intégrer.

- LES 3 AXES FORTS DU CURSUS
- Un enseignement académique général et professionnel pour développer une pensée autonome, créative et opérationnelle
- Une pédagogie de l'action favorisant l'implication des étudiants par des missions concrètes et de nombreux stages professionnels en entreprise.
- Une formation tournée vers l'international en immergeant les étudiants dans une entreprise ou / et en les insérant dans une université étrangère.

L'admission en 1<sup>ère</sup> année s'effectue sur dossier + entretien de motivation pour les titulaires du bac général ou technologique.

L'accès est possible en 2<sup>ème</sup> année pour les étudiants possédant un bac+2

Renseignements : [www.ect-tahiti.pf](http://www.ect-tahiti.pf)

dates limites de dépôt des dossiers :	10 Février 2017	dates des épreuves :	16 Février 2017
	24 Mars 2017		30 Mars 2017
	30 Juin 2017		06 Juillet 2017

Coût : La scolarité est payante (549 000 FCP pour chacune des 3 années). La formation est éligible aux bourses d'État et du territoire.

## La CCISM héberge une école polynésienne de jeux vidéo et des arts numériques : Poly3D

Cette école vise à former de jeunes bacheliers aux métiers de l'industrie des jeux vidéo, aux technologies de l'image et du cinéma de synthèse, à l'animation et aux autres arts et métiers du numérique.

Formation en 3 ans, sanctionnée par un titre de niveau III

Inscription en ligne en Mars 2017 :

[www.poly3d.ning.com](http://www.poly3d.ning.com)

Coût : 520 000 FCP pour chacune des trois années, payable en 10 fois. La formation est éligible aux bourses d'État et du territoire.

# Secteur Social en Polynésie française

Pour suivre une formation dans le secteur social en Polynésie française (ou en métropole), s'adresser à la Direction des Affaires Sociales (et/ou directement avec l'école de votre choix. La Direction des Affaires Sociales peut organiser les épreuves de sélection en Polynésie française en accord avec l'établissement.

### DIRECTION DES AFFAIRES SOCIALES

Avenue du Prince Hinoï (Immeuble Te Hotu) - BP 1707 – Papeete  
Tel : 40 46 58 75 – 40 46 58 98 / Fax – 40 43 89 20

### Formations dispensées en Polynésie française :

Elles ne sont pas organisées systématiquement chaque année. C'est le Ministère chargé des affaires sociales qui arrête chaque année la liste des formations à mettre en œuvre en Polynésie française. Un avis de concours est diffusé par voie de presse **en janvier** en cas d'ouverture.

*Attention :* En Métropole, certaines écoles procèdent à la sélection d'entrée un an avant le début de l'année scolaire.

Il existe aussi, en Métropole, un **Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) « carrières sociales »** avec 3 options :

Animation sociale et socioculturelle / Service social / Education spécialisée.

Mais pour obtenir le diplôme d'état, il est nécessaire de compléter la formation de DUT par une année supplémentaire en école spécialisée.

## Santé et Paramédical en Polynésie française

Si vous souhaitez devenir sage femme, infirmier(ère), aide-soignant(e), il existe deux écoles spécialisées dans le secteur santé/paramédical en Polynésie française.

École spécialisée	Métiers Durée de la formation	Conditions d'admission	Dates inscription et concours Diplôme préparé
<p><b>ECOLE DE SAGE FEMME de PAPEETE</b> (rattachée à l'UER de Médecine de TOURS) BP 1640 Papeete Tél. : 40 50 32 99 Fax : 40 41 04 73 E-mail : <a href="mailto:esf-cht@mail.pf">esf-cht@mail.pf</a></p>	<p><b>Sage femme ou maïeuticien</b> .Profession médicale comportant de grandes responsabilités : - pratique des actes nécessaires au diagnostic, à la surveillance de la grossesse et à la préparation psychoprophylactique à l'accouchement - surveillance et pratique de l'accouchement et des soins post-natals de la mère et de l'enfant.  .Etudes axées sur l'obstétrique, la gynécologie, la pédiatrie .Stages cliniques en hôpital et hors de l'hôpital</p> <p><b>Durée de la formation : 4 ans</b></p>	<p><b>Accès sur concours :</b> Bac S de préférence + PACES (première année commune aux études de santé (1 an à l'UPF))</p> <p><i>Nb de places en 2015 : 8, 3 reçues</i></p> <p><b>Admission selon le rang de classement à l'issue du PACES</b></p>	<p><b>En fin de PACES</b></p> <p>NB : Une bourse mensuelle de 175 000 Fcfp peut être accordée aux étudiants sous réserve d'un engagement de 10 ans dans la fonction publique hospitalière dont 3 ans dans les îles</p> <p><b>Diplôme d'État délivré par la Faculté de Médecine de TOURS.</b></p>
<p><b>INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS DE SANTE MATHILDE FREBAULT</b> (IFPS - MF) BP 1984 - Papeete Tél. : 40 50 82 99 Fax : 40 43 16 70</p>	<p><b>Infirmier</b> . Nécessité d'avoir une bonne résistance physique et nerveuse, le sens des responsabilités, des capacités de discrétion, d'accueil, d'écoute, de disponibilité et d'adaptation envers la population demandeuse de soins.  . Formation LMD (Licence Master Doctorat) assurée pour moitié par l'Université de la Polynésie française et pour moitié par l'Institut de formation des professions de santé Mathilde Frébault. Etudes axées sur un enseignement théorique, un enseignement pratique et des travaux dirigés complétés par des stages en milieu hospitalier et extra- hospitalier.  .Possibilités de choix de carrière dans le soin, de spécialisations (telles que : puéricultrice, anesthésiste, infirmier de bloc opératoire ou cadre de santé) ou dans l'enseignement, des facilités d'accès à d'autres professions de santé (sage-femme, masseur-kinésithérapeute, technicien de laboratoire, ou accès aux concours médicaux).</p> <p><b>Durée de la formation : 3 ans</b></p>	<p>Avoir au minimum 17 ans au 31 décembre de l'année du concours (aucune dispense d'âge n'est accordée). Pas d'âge limite supérieur. Être titulaire du baccalauréat (les élèves actuellement en classe de terminale peuvent se présenter au concours ; leur admission étant subordonnée à la réussite au baccalauréat).</p> <p><b>Accès sur concours</b> <b>- 2 épreuves d'admissibilité</b> .1 <b>épreuve écrite</b> (durée : 2h, notée sur 20) portant sur un texte relatif au domaine sanitaire et social, destinée à évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse et d'argumentation des candidats, .1 <b>test d'aptitudes</b> (durée : 2h, notée sur 20) destiné à évaluer les capacités de raisonnement logique et analogique, de concentration et les aptitudes numériques des candidats. <i>Le candidat ayant obtenu un total de points égal ou supérieur à 20/40 aux épreuves d'admissibilité est autorisé à se présenter à l'épreuve d'admission. Une note inférieure à 8/20 à l'une de ces épreuves est éliminatoire.</i> <b>- une épreuve d'admission</b> <b>entretien avec un jury</b> (composé d'un psychologue, d'un infirmier cadre formateur et d'un infirmier cadre soignant) destiné à évaluer les motivations et l'aptitude du candidat à suivre la formation.</p>	<p><b>Retrait des dossiers :</b> se renseigner auprès de l'IFPS.</p> <p>NB : Une bourse mensuelle de 175 000 Fcfp peut être accordée aux étudiants sous réserve d'un engagement de 5 ans dans la fonction publique hospitalière dont 3 ans dans les îles</p> <p><b>Diplôme d'État et un grade de licence</b></p>
	<p><b>Aide-soignant</b> . Nécessité d'avoir une bonne résistance physique et nerveuse, le sens des responsabilités, des capacités de discrétion, d'accueil, d'écoute, de disponibilité et d'adaptation envers la population demandeuse de soins.  .Etudes axées sur un enseignement théorique et clinique, complété par des stages en milieu professionnel public ou privé.</p> <p><b>Durée de la formation : 41 semaines à raison de 35 heures par semaine et 7 semaines de vacances</b></p>	<p><b>Accès sur concours</b> <b>- épreuves d'admissibilité</b> de 2h . 1 rédaction (notée sur 20) portant sur un sujet d'ordre sanitaire et social, destinée à évaluer les capacités de compréhension et d'expression écrite des candidats . 1 questionnaire destiné à tester les connaissances des candidats en matière de biologie humaine et leurs aptitudes numériques. <i>Le candidat ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 aux épreuves d'admissibilité est autorisé à se présenter à l'épreuve d'admission.</i>  <b>- épreuve d'admission : entretien avec un jury</b> (composé d'un enseignant permanent de l'IFPS et d'un cadre de santé infirmier) destiné à évaluer les motivations et l'aptitude du candidat à suivre la formation.</p>	<p><b>Retrait des dossiers :</b> se renseigner auprès de l'IFPS Mathilde Frébault.</p> <p>Ouverture du concours : août/septembre</p> <p>NB : Une bourse mensuelle de 100 000 Fcfp peut être accordée aux étudiants sous réserve d'un engagement de 5 ans dans la fonction publique dont 3 ans dans les îles</p> <p>diplôme polynésien d'aide-soignant</p>

Le CNED propose par correspondance une préparation en un an au concours d'entrée en Instituts de Formation **des professions de santé**, une préparation à l'examen d'entrée en instituts de formations paramédicales: *pédicure- podologues, techniciens en analyses biomédicales, manipulateurs d'électroradiologie médicale.....*

**Pour en savoir plus !**

**A lire** "Les métiers de la santé" collection "Parcours" de l'ONISEP.

**Sur le web** Vous trouverez les adresses des écoles du secteur paramédical en métropole à l'adresse : [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) .

## Autres formations

### Les écoles militaires

L'Armée recrute dans tous les domaines (militaires, emplois administratifs, techniques et civils) à des niveaux de qualification différents. Certaines écoles de l'Armée de Terre, de l'Armée de l'Air, de la Marine Nationale et la Gendarmerie Nationale sont accessibles sur concours (tests de culture générale, psychologiques et physiques) sans le bac mais le plus souvent après un Baccalauréat, Bac+2....

*Se renseigner directement dans les bureaux des forces armées concernées.*



<p><b>Centre d'Information et de recrutement Des Forces Armées Bureau Terre</b> Camp d'Arue CIRFAT, BP 9462 – 98715 PAPEETE. Tél. 40 46 32 47 www.defense.gouv.fr/terre</p>	<p><b>Bureau air du CIRFA</b> Camp d'Arue : RIMAP Tél. 40 46 32 97 BP 9462 - 98715 PAPEETE. jean-marie.juillet@fafp.defense.gouv.fr www.defense.gouv.fr/air</p>
<p><b>Marine nationale</b> Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine Base Navale de Papeete B.I.C.M. - SP 91325 – 00204 Armées Tél. 40 46 33 97 www.defense.gouv.fr/marine</p>	<p><b>Gendarmerie nationale</b> En s'adressant directement à la Brigade de Gendarmerie la plus proche. www.devenir-gendarme.fr</p>

### Autres écoles spécialisées en métropole

Après le bac, des écoles spécialisées forment à un métier précis et délivrent un diplôme reconnu.

Si vous êtes motivés pour un secteur précis, vous pouvez trouver des écoles spécialisées dans des domaines divers **en métropole** : *art/architecture, commerce, communication, notariat, ...*

Se renseigner auprès de ces écoles pour connaître les modalités d'inscriptions.

Secteur	Métiers	Diplôme préparé Durée	Conditions d'admission	Date Inscriptions Concours
<b>Arts/beaux-arts</b>	Graphisme, design pour la mode, la publicité, l'édition, la communication, l'aménagement d'espace	<ul style="list-style-type: none"> <li>• BTS, DMA (bac+2) et DSAA (bac+4) dans les écoles supérieures d'art appliqués</li> <li>• DNAT, DNAP (bac+3)</li> <li>• DNSEP(bac+5) dans les écoles nationales, régionales et municipales des beaux-arts</li> <li>• Diplôme spécifique des Ecoles Nationales Supérieures d'Art (ENSCI, ENSAD, ENSBA, ENP)</li> </ul>	<p>Sur dossier de travaux personnels ou concours et entretien avec le bac.</p> <p>Pour la musique et la danse, il faut avoir suivi des cours au conservatoire. De même, pas de débutants pour les écoles d'art dramatique.</p> <p>Sur concours à différents niveaux</p>	En Métropole : A partir de <b>janvier</b>
<b>Architecture</b>	Architecte	Diplôme d'État : 5 ans 20 écoles publiques + INSA de Strasbourg + l'Ecole Spéciale d'Architecture (ESA) de Paris	Sur dossier Bacs S les plus représentés	Procédure d'inscription sur : <a href="http://www.admission-postbac.fr">www.admission-postbac.fr</a>
<b>Commerce Distribution-vente</b>	Métiers de la distribution, vente et gestion	Diplômes des écoles privées et consulaires 1 à 3 ans dans les IFV, EGC , IPC-ECD, ACI	Sur concours après le bac	
<b>Communication</b>	.Attaché de presse, chargé de relations publiques .Journaliste .Audiovisuel	.DUT (bac+2)  Souvent diplôme d'école (bac+4) durée 2 à 3 ans	Sur dossier, tests et entretien, avec le bac ou bac+1 (IUT information communication de Tours et Lannion) Accès sur concours à bac+2 ou bac+3 au minimum (dans les autres écoles) . Sur concours avec le bac (école de l'image « les Gobelins » à Paris)	En Métropole : dès <b>janvier</b>  En Métropole : <b>Se renseigner dès le premier trimestre</b>
<b>Notariat</b>	.collaborateur de notaire	.BTS Notariat (bac+2)  .licence professionnelle des métiers du notariat .diplôme des métiers du notariat .Certificat de qualification professionnelle (bac+4)	.En 1ère année : Sur dossier avec le bac ou la capacité en droit .En 3ème année : à l'issue du 1er cycle mais aussi avec un DUT Carrières juridiques ou un L2 de droit	En Métropole : dès <b>janvier</b>

## Où et comment se former hors de France ?

### Partir dans le cadre d'un programme d'échange

La Direction générale de l'Éducation et des enseignements (DAREIC) ainsi que l'université de la Polynésie française sont dotées d'une structure chargée de mener des actions de coopération internationale avec l'instauration de programmes d'échanges d'étudiants

cf. [www.education.pf](http://www.education.pf) : rubriques : vers l'international- Europe – Asie - Océanie  
[www.upf.pf](http://www.upf.pf) rubriques : *Les relations internationales / partir à l'étranger*

### Partir en individuel

Si vous choisissez de partir seul, dans ce cas, il vous faudra prévoir :

- **des recherches sur Internet** pour vous renseigner sur les études.
- **Ou contacter le** Bureau des Relations et Echanges Internationaux de la DGEE qui peut vous aider dans vos démarches.
- **la passation d'un examen** de niveau en langue exigé dans de nombreux établissements anglophones

**Le TOEFL** "Test Of English as a Foreign Language"

**L'IELTS** "International English Language Testing System"

- **les formalités de visa** auprès de l'ambassade ou du consulat du pays étranger.
- **votre couverture sociale**, le logement, le financement de vos études
- **La préparation de votre retour** ( [www.education.pf](http://www.education.pf), Rubriques : CIO / études à l'étranger )

Assurez-vous que les diplômes que vous aurez obtenus pourront être reconnus pour une reprise d'études en Polynésie ou en métropole ([www.ciep.fr/enic-naricfr](http://www.ciep.fr/enic-naricfr)) ou pour une installation professionnelle (concours administratifs et professions réglementées)

### Des aides pour étudier ou faire un stage à l'étranger

Vous souhaitez développer des connaissances professionnelles, vous avez un projet de formation dans des domaines qui correspondent aux besoins du Pays, vous souhaitez faire un stage, vous pouvez sous certaines conditions, bénéficier de bourses

#### Bourse majorée

(cf. p.28 « infos pratiques sur les bourses »).

**Bourses Erasmus +** (voir DGEE bureau des relations et échanges Internationaux ou l' Université)

### Etudier en Nouvelle-Zélande et Australie

#### - Bourses néo-zélandaises et australiennes:

Les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie accordent des bourses de formation professionnelles selon des critères de sélection précis et notamment sur la base d'un projet professionnel en adéquation avec les secteurs économiques prioritaires en Polynésie française.

Ces bourses couvrent les frais d'installation, le billet d'avion, la couverture médicale, une allocation de séjour.

#### ➤ Bourses néo-zélandaises de formations professionnelles « NZAID » : (dates indicatives)

- Retrait des dossiers de candidature de mi-novembre à fin mars
- Sélection des candidats courant du mois avril
- Départ à partir du mois d'octobre.

#### ➤ Bourses australiennes de formations universitaires « AusAID » : (dates indicatives)

- Retrait des dossiers de candidature de décembre à février
- Sélection des candidats courant du mois de mai.
- Départ à partir du mois de juillet.

**Pour toutes précisions, adressez vous Bureau des relations et Echanges Internationaux de la Direction Générale de l'Éducation et des enseignements qui a en charge les dossiers. Tél. : 40 46 28 00**

### Les secteurs considérés comme prioritaires:

Hôtellerie – Tourisme - Pêche – Aquaculture - Agriculture – Agroalimentaire - Environnement - Commerce et relations internationales -Gestion des PME – Informatique - Industrie du bâtiment - Maintenance industrielle...

### Conseil

Parlez de votre projet avec votre professeur de langue et le conseiller d'orientation psychologue.

### A lire

Les revues sont disponibles au C.I.O et au C.D.I de votre lycée.

Les dossiers de l'Onisep " Partir à l'étranger - Etudes, jobs, carrières "

### Sur le web

#### - Pour les études :

[www.education.fr](http://www.education.fr)

Rubriques : *Etudiants Etudes / formations et diplômes / Partir à l'étranger*

[www.enic-naric.net](http://www.enic-naric.net)

le centre ENIC-NARIC

[www.education.pf](http://www.education.pf)

Rubriques : *CIO / études à l'étranger*

[www.upf.pf](http://www.upf.pf)

Rubriques : *Les relations internationales / partir à l'étranger*

#### - en Nouvelle-Zélande :

[www.nzembassy.com](http://www.nzembassy.com)

[www.newzelandeducated.com](http://www.newzelandeducated.com)

[www.nzqa.govt.nz](http://www.nzqa.govt.nz)

#### - en Australie :

[www.australiaconsulatnoumea.embassy.gov.au](http://www.australiaconsulatnoumea.embassy.gov.au)

[www.study-in-australia.org](http://www.study-in-australia.org)

[www.education.gov.au](http://www.education.gov.au)

[www.boomerangaustralia.com](http://www.boomerangaustralia.com)

#### - aux Etats-Unis :

[www.french.france.usembassy.gov](http://www.french.france.usembassy.gov)

[www.etudier-aux-usa.com](http://www.etudier-aux-usa.com)

#### - Pour les bourses :

[www.education.pf](http://www.education.pf)

rubrique : *bureau des bourses et des allocations d'études*

#### - Pour les tests de langue :

- **bureau des relations et échanges internationaux de la DGEE** [dareic@education.pf](mailto:dareic@education.pf) – 40 46 28 00

- **CCISM** [www.ccism.pf](http://www.ccism.pf) – 40 54 88 94

#### - Sur la reconnaissance des diplômés étrangers :

[www.education.fr](http://www.education.fr)

le site du ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche

[www.ciep.fr/enic-naricfr/](http://www.ciep.fr/enic-naricfr/)

le site du centre français d'information sur la reconnaissance académique et professionnelle des diplômés.

### Se préparer

\* **Au GREPFOC** : préparation à l' IELTS et au TOEFL en cours du soir sur demande et en fonction du nombre d'inscrits. Renseignements et inscription : Tél. : 40 500 647 e-mail : [grepfoc.app@mail.pf](mailto:grepfoc.app@mail.pf)

\* **A L'UNIVERSITE** formation au TOIC sur demande et en fonction du nombre d'inscrits : Tél. : 40 803877 [formation-continue@upf.pf](mailto:formation-continue@upf.pf)

\* **Au CNED** : préparation au TOEFL par correspondance [www.cned.fr](http://www.cned.fr)

antenne du CNED à Pirae : Tél : 40829526

e-mail : [cned@mail.pf](mailto:cned@mail.pf)

\* **Tahiti English School** : préparation au TOEFL - IELTS 89 72 24 80



## EN POLYNÉSIE

AIDES	A QUI S'ADRESSER	PÉRIODES D'INSCRIPTIONS	CONDITIONS A REMPLIR	MONTANT ET NATURE DE L'AIDE
<p><b>BOURSES D'ÉTAT SUR CRITÈRES SOCIAUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b></p>	<p><b>VICE-RECTORAT DE POLYNÉSIE FRANÇAISE</b>                      BP 1632 – 98713 Papeete                      Tél : 40 47 84 00                      MonVR.pf &gt; Collégiens, Lycéens, Étudiants &gt; Bourse/Stimulateur de bourse/Barème des bourse *****                      Consultez la Foire Aux Questions des bourses d'État sur <a href="http://www.crous.fr/faq">www.crous.fr/faq</a></p>	<p>CONSTITUER UN DOSSIER SOCIAL ETUDIANT (DSE)  <b>DU 15 JANVIER AU 31 MAI 2017</b></p> <p>1/ La demande d'une bourse et d'un logement* sur internet. Saisissez votre demande sur le site internet : <a href="http://www.messervices.etudiant.gouv.fr">www.messervices.etudiant.gouv.fr</a> en utilisant votre numéro d'étudiant (INE) figurant sur votre certificat de scolarité ou sur la confirmation d'inscription au baccalauréat. Formulez vos vœux d'études (établissement et formation) dans les académies de votre choix.</p> <p>*Si vous poursuivez vos études en Polynésie française les dossiers de demande de logement sur le campus de l'Université de Polynésie française doivent être constitués auprès du service de la vie étudiante et des œuvres universitaires de l'UPF (voir plus bas).</p> <p>2/ La validation du dossier et l'envoi des pièces réglementaires. A la fin de la saisie, un email de confirmation vous est envoyé avec un lien sur lequel vous devrez cliquer. Le dossier vous sera transmis par email en pièce jointe. Vous devrez le vérifier en le complétant ou le modifiant si nécessaire. Vous retournerez ce dossier signé avec la totalité des pièces justificatives demandées, selon les instructions fournies.</p> <p>3/ Confirmez votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur. La validation définitive de votre dossier et la mise en paiement de votre bourse seront effectives dès que le CROUS (ou le Vice-rectorat le cas échéant) aura reçu un justificatif prouvant votre inscription à l'université ou dans un établissement d'enseignement supérieur. En Polynésie française et dans certaines académies c'est vous qui fournirez ce justificatif au CROUS (ou le Vice-rectorat le cas échéant). Renseignez-vous auprès de votre établissement au moment de l'inscription. Si vous changez d'établissement d'enseignement et d'Académie, fournissez le justificatif d'inscription de votre nouvel établissement au CROUS qui gère votre dossier. Il le fera suivre au CROUS concerné.</p>	<p><b>1 - Conditions d'âge</b>                      Être âgé de moins de 28 ans au 1<sup>er</sup> septembre de l'année universitaire pour une première demande de bourse. La limite d'âge peut être reculée dans certains cas.</p> <p><b>2 - Conditions de diplômes</b>                      Être titulaire du baccalauréat français ou d'un titre ou diplôme admis en dispense ou en équivalence pour l'inscription en première année d'études supérieures.</p> <p><b>3 - Conditions de nationalité</b>                      Être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'UE, d'un autre état partie à l'espace économique européen ou de la confédération suisse.</p> <p>Étudiants de nationalité étrangère sous certaines conditions.</p> <p><b>4 - Conditions d'études :</b>                      Être inscrit en formation initiale, en France ou dans un État membre du Conseil de l'Europe, dans un établissement d'enseignement public ou privé et dans une formation habilitée à recevoir des boursiers. Il faut par ailleurs suivre des études supérieures à temps plein relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.  <i>(Les étudiants rémunérés sous contrat d'apprentissage sont exclus du dispositif)</i></p> <p><b>Le calcul du droit à bourse :</b> Lors de l'examen du dossier de l'étudiant(e), les ressources et les charges familiales (points de charge) déterminent le droit à bourse et l'échelon de bourse selon un barème national révisable chaque année.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Les revenus annuels de la famille : Les revenus retenus pour le calcul du droit à bourse sont ceux perçus durant l'année n - 2 par rapport à l'année de dépôt de la demande de bourse. Les plafonds des ressources ouvrant droit à une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux font l'objet chaque année, d'un arrêté publié au Journal officiel de la République française</li> <li>Le nombre d'enfants à la charge fiscale de la famille :                         <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour chaque autre enfant à charge, à l'exclusion du candidat boursier : <b>2 points de charge</b></li> <li>Pour chaque enfant à charge, étudiant dans l'enseignement supérieur, à l'exclusion du candidat boursier : <b>4 points de charge</b></li> </ul> </li> <li>L'éloignement du lieu d'étude : La distance prise en compte est celle qui sépare le domicile familial (commune de résidence) de l'établissement d'inscription à la rentrée universitaire.                         <ul style="list-style-type: none"> <li>de 30 à 249 kilomètres : <b>1 point de charge</b></li> <li>de 250 kilomètres et plus : <b>2 points de charge</b></li> </ul> </li> </ul>	<p>Bourse versée mensuellement sur 10 mois, de Septembre à Juin, et dont le montant annuel varie selon les situations entre 1 009 € et 5 551 €</p> <p>Echelon 0 : Exonération des droits d'inscription                      Echelon 0bis : 1009 € / an                      Echelon 1 : 1 669 € / an                      Echelon 2 : 2 513 € / an                      Echelon 3 : 3 218 € / an                      Echelon 4 : 3 924 € / an                      Echelon 5 : 4 505 € / an                      Echelon 6 : 4 778 € / an                      Echelon 7 : 5 551 € / an</p> <p>L'obligation d'assiduité aux cours et aux examens constitue la contrepartie au bénéfice de la bourse sur critères sociaux.</p> <p>Un contrôle mensuel afférent à l'assiduité aux cours et à la présence aux examens est réalisé chaque mois par les présidents d'université, directeurs d'école et chefs d'établissement. Ce contrôle conditionne le versement de la bourse.</p> <p>La procédure de <b>suspension du paiement</b> de la bourse est engagée systématiquement à l'égard des étudiants non assidus.</p>

# Aides financières et logement

## EN POLYNÉSIE

<p><b>ALLOCATIONS D'ETUDES</b> (Bourses et prêts d'études bonifiés de la Polynésie Française) Sur critères sociaux</p>	<p><b>DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b> BP 20 673 Papeete Tél. : 40 47 05 00 Fax : 40 42 40 39 <a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a></p>	<p>Demande en ligne <b>DU 09 JANVIER AU 31 MARS 2017</b></p>	<p><b>Nationalité</b> : Française Les revenus de la famille et le nombre de « points de charge » obtenus selon la situation familiale, sont pris en compte pour le calcul du quotient familial. Celui-ci permet de déterminer l'attribution d'une bourse ou d'un prêt d'études bonifié (PEB).</p>	<p><b>Allocation (bourse, prêt) durant 9 mois (sept. à mai)</b> Allocation mensuelle : <b>40 000 xpf</b> (1<sup>er</sup> cycle)  Allocation mensuelle : <b>50 000 xpf</b> (2<sup>nd</sup> cycle et +)  <b>Pour les boursiers</b> : Droit au transport selon conditions <b>Pour les titulaires d'un prêt d'étude bonifié</b> : Remboursable à la fin des études. Les intérêts sont pris en charge par la Polynésie Française pendant la durée des études.  Le montant varie entre <b>60 000 xpf</b> et <b>150 000 xpf</b>.</p>
<p><b>BOURSES MAJOREES*</b> Au mérite</p>	<p><b>DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b> BP 20 673 Papeete Tél. : 40 47 05 00 Fax : 40 42 40 39</p>	<p>Consulter le dossier complet sur le site de la DGEE <a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a></p>	<p><b>Nationalité</b> : Française <b>Conditions</b> : répondre à la liste des filières prioritaires arrêtée en conseil des ministres ET ne pas être titulaire d'une autre allocation d'études (Pays et Etat) De plus, les bénéficiaires devront s'engager personnellement par Convention à servir en Polynésie Française, dans le domaine correspondant aux études suivies, pendant le double d'années où ils auront perçu la bourse majorée.</p>	
<p><b>LOGEMENT EN CITE UNIVERSITAIRE</b> 72 chambres individuelles</p>	<p><b>UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANCAISE</b> Service des Œuvres universitaires Tél. : 40 80 38 65 Fax : 40 80 38 12 <a href="mailto:oeuvres-universitaires@upf.pf">oeuvres-universitaires@upf.pf</a></p>	<p>Retrait des dossiers <b>DU 02 MAI AU 03 JUILLET 2017</b></p>	<p><b>Nationalité</b> : Française <b>Diplôme</b> : Baccalauréat <b>Age</b> : Avoir – de 28 ans au 1<sup>er</sup> octobre Les attributions sont prononcées à partir d'un indice social qui reprend les mêmes éléments (revenu global et points de charges) que les demandes de bourses d'Etat sur critères sociaux. La priorité est donnée aux étudiants boursiers des îles, ainsi qu'aux élèves méritants.</p>	<p>Attribution du logement : Septembre à Juin <b>Tarif de location mensuel</b> : Caution et loyer d'un boursier : <b>20 000 xpf</b> chacun Caution et loyer d'un non boursier : <b>32 000 xpf</b> chacun</p>
<p><b>CENTRE D'HEBERGEMENT POUR ETUDIANTS (CHE)</b> 114 studios en colocation</p>	<p>I.J.S.P.F. Tél. : 40 50 27 70</p>		<p>Les studios sont attribués en fonction d'un nombre de points qu'obtient le demandeur. En cas d'égalité entre les candidats, les logements sont attribués en priorité aux candidats dont les quotients familiaux/journaliers sont les plus faibles.</p>	<p><b>Tarif de location mensuel</b> : Tarif unique : <b>18.000 xpf</b></p>
<p><b>AIDE AU LOGEMENT ETUDIANT (A.L.E)</b> Sur critères sociaux</p>	<p><b>Pôle de la continuité territoriale</b> BP 115 – 98713 Papeete Tél. : 40 46 84 20</p>	<p>Dossier à télécharger sur le site du Haut Commissariat <a href="http://www.polynesie-francaise.pf/gouv.fr">www.polynesie-francaise.pf/gouv.fr</a></p>	<p>Posséder la qualité d'étudiant ou d'élève de l'enseignement supérieur public ou privé sous contrat d'association. Etre boursier sur critères sociaux de l'Etat ou de la Polynésie Française. Etre locataire d'un logement occupé à titre principal, vide ou meublé. Fournir toutes les pièces justificatives.</p>	<p>Tranche A : <b>10 000 xpf</b> Tranche B : <b>20 000 xpf</b> Tranche C : <b>30 000 xpf</b></p>

## EN METROPOLE ET OUTRE-MER FRANÇAIS

AIDES	A QUI S'ADRESSER	PERIODES D'INSCRIPTIONS	CONDITIONS A REMPLIR	MONTANT ET NATURE DE L'AIDE
<b>ALLOCATIONS D'ETUDES</b> (Bourses et prêts d'études bonifiés de la Polynésie Française) Sur critères sociaux	<b>DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b> BP 20 673 Papeete Tél. : 40 47 05 00 Fax : 40 42 40 39 <a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a>	Demande en ligne <b>DU 09 JANVIER</b> <b>AU 31 MARS 2017</b>	<b>Nationalité</b> : Française Les revenus de la famille et le nombre de « points de charge » obtenus selon la situation familiale, sont pris en compte pour le calcul du quotient familial. Celui-ci permet de déterminer l'attribution d'une bourse ou d'un prêt d'études bonifié.  Les allocations sont accordées pour des études effectuées dans des établissements publics ou privés agréés par le ministre de l'éducation nationale et <b>qui ne sont pas dispensées en Polynésie Française ou dont l'accès est contingenté.</b>	Allocation (bourse, prêt) durant 12 mois (sept. à août) Allocation mensuelle : 59 666 xpf (1er cycle)  Allocation mensuelle : 71 599 xpf (2ème cycle et +) Pour les boursiers : Prime de premier équipement de 29 832 xpf.  <b>Pour les titulaires d'un prêt d'études bonifié</b> : Remboursable à la fin des études. Les intérêts sont pris en charge par la Polynésie Française pendant la durée des études. Un forfait d'installation de 145 000 xpf
<b>BOURSES MAJOREES*</b>	<b>DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b> BP 20 673 Papeete Tél. : 40 47 05 00 Fax : 40 42 40 39	Consulter le dossier complet sur le site de la DGEE <a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a>	<b>Nationalité</b> : Française <b>Conditions</b> : répondre à la liste des filières prioritaires arrêtée en conseil des ministres ET ne pas être titulaire d'une autre allocation d'études (Pays et Etat) De plus, les bénéficiaires devront s'engager personnellement par Convention à servir en Polynésie Française, dans le domaine correspondant aux études suivies, pendant la double d'années où ils auront perçu la bourse majorée.	Le montant varie entre 60 000 xpf et 150 000 xpf.
<b>BOURSES D'ETAT SUR CRITERES SOCIAUX ET/OU LOGEMENT EN CITE UNIVERSITAIRE</b>	<b>CNOUS</b> <b>Centre National des Œuvres Universitaires et Scolaires</b> <a href="http://www.cnous.fr">www.cnous.fr</a>	Constituez votre Dossier Social Etudiant (DSE) En ligne <b>DU 15 JANVIER</b> <b>AU 31 MAI 2017</b> <b>sur le portail :</b> <a href="http://www.messervices.etudiant.gouv.fr">www.messervices.etudiant.gouv.fr</a>	<b>Nationalité</b> : Française <b>Diplôme</b> : Baccalauréat <b>Age</b> : Avoir – de 28 ans au 1er octobre <b>Revenus</b> : La situation personnelle et familiale du candidat détermine le montant de la bourse.	Voir ci-dessus « allocation Vice-rectorat de PF » pour connaître le montant Logement en cité ou en résidence universitaire Chambre, studio, appartement (T1, T2, ...) à partir de 12 000 xpf
<b>PASSEPORT MOBILITE ETUDE</b> (Fourniture d'un billet pour un voyage A-R par année universitaire ou remboursement plafonné)	<b>Pôle de la continuité territoriale</b> BP 115 – 98713 Papeete Tél. : 40 46 84 15 ou 40 46 84 17 ou 40 46 84 18	Dossier à télécharger sur le site du Haut Commissariat de la République Française	Se renseigner auprès du Pôle de la continuité territoriale : Email : <a href="mailto:passport-mobilite@polynesie-francaise.pf.gouv.fr">passport-mobilite@polynesie-francaise.pf.gouv.fr</a>	

## A L'ETRANGER

AIDES	A QUI S'ADRESSER	PERIODES D'INSCRIPTIONS	CONDITIONS A REMPLIR	MONTANT ET NATURE DE L'AIDE
<b>ALLOCATIONS D'ETUDES</b> (Bourses et prêts d'études bonifiés de la Polynésie Française) Sur critères sociaux	<b>DIRECTION GENERALE DE L'EDUCATION ET DES ENSEIGNEMENTS</b> BP 20 673 Papeete Tél. : 40 47 05 00 Fax : 40 42 40 39 <a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a>	Demande en ligne <b>DU 09 JANVIER</b> <b>AU 31 MARS 2017</b> <a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a>	<b>Nationalité</b> : Française Les revenus de la famille et le nombre de « points de charge » obtenus selon la situation familiale, sont pris en compte pour le calcul du quotient familial. Celui-ci permet de déterminer l'attribution d'une bourse ou d'un prêt d'études bonifié.	Allocation (bourse, prêt) durant 12 mois (sept. à août) Allocation mensuelle : 60 000 xpf  Pour les boursiers : une prime de premier équipement de 30 000 xpf  Pour les titulaires d'un prêt d'étude bonifié : Remboursable à la fin des études. Les intérêts sont pris en charge par la Polynésie Française pendant la durée des études. Un forfait d'installation de 145 000 xpf
<b>BOURSES MAJOREES</b>	<a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a>	Consulter le dossier complet sur le site de la DGEE <a href="http://www.education.pf">www.education.pf</a>	<b>Nationalité</b> : Française <b>Conditions</b> : répondre à la liste des filières prioritaires arrêtée en conseil des ministres ET ne pas être titulaire d'une autre allocation d'études (Pays et Etat) De plus, les bénéficiaires devront s'engager personnellement par Convention à servir en Polynésie Française, dans le domaine correspondant aux études suivies, pendant la double d'années où ils auront perçu la bourse majorée.	Le montant varie entre 60 000 xpf et 100 000 xpf.

## Partir en métropole : A quoi dois-je penser ?

### LES DEMANDES DE BOURSE ET DE LOGEMENT (cf. p 26-27)

#### LE LOGEMENT

##### Cités et résidences universitaires

Il existe différents types de logement universitaire :

- Chambre individuelle [avec équipements collectifs : cuisine...]
- Appartement HLM pour jeunes ménages : attribués sur critères sociaux et géographiques.
- Studio en nouvelle résidence ou logement universitaire : remplir un Dossier social étudiant [DSE] accessible sur le site internet du CNOUS.

Pour optimiser votre connexion, notez au préalable :

- les formations et les adresses des établissements d'enseignement supérieur envisagés
- des informations concernant les revenus et/ou l'imposition de vos parents.

À l'issue de la saisie, notez et conservez le numéro de dossier attribué. Vous recevrez environ 15 jours plus tard le dossier « papier ». Vérifiez-le et réexpédiez-le au CROUS de l'académie choisie en premier voeu. Si vous avez fait une demande de bourse, retirez une attestation de cette demande à la DGEE ou au vice-Rectorat et joignez-la à votre dossier.

##### Internats

Réservés en priorité aux lycéens ainsi qu'aux étudiants de BTS et de CPGE, l'attribution des places se fait sur critères sociaux. Renseignez-vous précisément auprès de chaque établissement pour connaître les possibilités. Prévoyez un hébergement pour le week-end et pendant les vacances, les internats ferment durant ces périodes.

##### Location d'appartement ou de chambre à des particuliers

Pour les adresses consultez le site du CROUS. La location d'un appartement nécessite d'être sur place, n'attendez pas la rentrée scolaire.

##### Logement en foyer d'hébergement

Consultez les adresses sur [www.cidj.com](http://www.cidj.com) dès janvier. La demande est forte.

L'Aide Personnalisée au Logement (APL) ou l'Allocation Logement à caractère social (ALS) peuvent être accordées sous certaines conditions et sont versées par la CAF (Caisse d'allocations familiales).

Retrait du dossier :

auprès de la CAF en métropole [www.caf.fr](http://www.caf.fr)



### LES PRÉPARATIFS DE DÉPART

#### LES CONTACTS

Le guide d'accueil de l'étudiant polynésien en France consultable sur le site de la Délégation de la Polynésie française propose des informations et conseils pratiques pour la préparation au départ et l'installation en métropole.

##### La Délégation de la Polynésie française Département étudiant

28, bd Saint-Germain – 75005 Paris  
Tél. : 01 55 42 66 07 – Fax 01 55 42 66 11  
Site web : <http://www.polynesie-paris.com/>

Les Associations des Etudiants de Polynésie française (cf. adresses p. 27)

#### LE TRANSPORT

Réservez assez tôt votre billet d'avion. Si vous êtes boursier auprès de la Direction des Enseignements Secondaires, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge sous certaines conditions.

Informez-vous aussi sur le « Passeport Mobilité » accordé par le ministère de l'Outre-Mer et géré par le vice-rectorat (voir p.25).

Si vous n'avez pas prévu votre logement, prévoyez un départ suffisamment tôt pour vous organiser.

##### Dates de rentrée :

- BTS et classes préparatoires : début septembre
- IUT, la date de rentrée est variable Informez-vous assez tôt auprès de l'IUT d'accueil ou sur son site web.
- Université : début octobre.

#### L'ARGENT

Ouvrir un compte dans une banque ou à la poste et disposer de relevés d'identité bancaire (RIB) ou Postal (RIP) pour un certain nombre de démarches ou de règlements financiers. Informez vous au préalable auprès de l'établissement financier sur les conditions d'ouverture de compte notamment si vous êtes mineur(e).

#### LES DOCUMENTS IMPORTANTS

- Un passeport et la carte nationale d'identité
- Le relevé des notes du baccalauréat.
- Le certificat original du baccalauréat et des copies certifiées conformes.
- Plusieurs exemplaires d'extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Fiches individuelles et familiales d'état civil.
- Carnet de vaccination (éventuellement le livret médical)
- Une lettre d'attribution de bourse et/ou un certificat d'inscription en résidence universitaire le cas échéant.
- Copie de la carte nationale d'identité des parents
- Une dizaine de photos d'identité

## Adresses Utiles

*Les établissements de Polynésie Française proposant des formations supérieures :*

### **Lycée Aorai Pirae**

Tél : 40 54 92 29 - Fax : 40 54 92 28  
direction@lycpira.ensec.edu.pf

### **Lycée Tuianu Le Gayic**

Tél : 40 54 76 50 - Fax : 40 54 73 54  
www.aepf-aixenprovence.org

### **Lycée privé La Mennais**

Tél : 40 47 14 00 - Fax : 40 50 54 09  
clm@clm.ddec.edu.pf

### **Lycée Agricole d'Opunohu (Moorea)**

Tél : 40 56 11 34 - Fax : 40 56 17 78  
lpa.opunohu@educagri.fr

### **Lycée Polyvalent de Taaone**

Tél : 40 54 26 00 - Fax : 40 42 06 21  
direction@lyctaao.ensec.edu.pf

### **Lycée Tairapu Nui**

Tél : 40 54 71 71 - Fax : 40 57 00 47  
direction@lyctara.ensec.edu.pf

### **Lycée Samuel Raapoto**

Tél : 40 50 21 50 - Fax : 40 58 47 83  
lsr@lsr.dep.edu.pf

### **Lycée hôtelier de Tahiti**

Tél : 40 50 45 50 - Fax : 40 50 45 51  
direction@lychote.ensec.edu.pf

### **Lycée Saint-Joseph**

Tél : 40 54 13 10 - Fax : 40 42 88 27

### **Lycée Uturoa**

Tél : 40 60 06 30 - Fax : 40 60 06 28  
direction@lyctur.ensec.edu.pf

### **UPF**

Tél : 40 803 954 - Fax : 40 803 952  
cosip@upf.pf - www.upf.pf

### **Centre de formation de la CCISM**

Tél : 40 54 88 88 - Fax : 40 42 44 28  
ucm@ccism.pf

### **ISEPP**

Tél : 40 50 51 80 - Fax : 40 50 51 76  
info@isepp.pf - www.isepp.pf

---

*Les associations d'étudiants Polynésiens en France :*

Différentes associations d'étudiants de Polynésie française existent en métropole. Très actives, elles permettent une meilleure intégration des nouveaux venus.

### **LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS DES ETUDIANTS DE POLYNESIE FRANÇAISE**

la fédération regroupe les 8 AEPF de Métropole, fortes de plus de 400 adhérents étudiants polynésiens. Elles sont situées sur Lyon, Strasbourg, Toulouse, Montpellier, Bordeaux, Paris, Aix en Provence, Nice. Vous trouverez toutes leurs coordonnées sur le site de la fédération : [tahitienfrance.free.fr](http://tahitienfrance.free.fr)

### **CONTACT**

Adresse : 28 Bd Saint Germain - 75005 PARIS

Courriel : [president@faepf.com](mailto:president@faepf.com)

Rejoignez la nouvelle page de la Fédération des AEPF, sur laquelle vous retrouverez toutes les actualités des étudiants en France, les AEPF photos, informations sur les projets en cours, bons plans, etc.

Cliquez sur j'aime et partagez! Mauruuru

La page Facebook : [https://www.facebook.com/federationdesaepf?ref=br\\_tf](https://www.facebook.com/federationdesaepf?ref=br_tf)

## D'autres solutions pour se former

### C.N.E.D.

#### Centre National d'Enseignement à Distance

Pour toute information et inscription :

BP 5290 – 98 716 Pirae

Tel : 40 82 95 26

Email : [cned@mail.pf](mailto:cned@mail.pf)

Site du CNED : [www.cned.fr](http://www.cned.fr)

pour consulter le catalogue des formations ou télécharger les notices et dossiers d'inscription.

Le CNED assure, par correspondance, la préparation de certains diplômes de l'enseignement supérieur :

- BTS dans les secteurs du commerce, comptabilité, Gestion et Secrétariat – Hôtellerie, restauration et tourisme- Social- industriel

- LICENCES (en convention avec une université métropolitaine) dans les domaines suivants :

Arts (arts plastiques et musicologie), droit, gestion, FLE (français langue étrangère) et sciences et technologie

Pour les enseignements universitaires, la formation peut comprendre des sessions de regroupement obligatoires en métropole, par ailleurs la plupart des examens ne peuvent être délocalisés. L'antenne du CNED vous apportera toutes précisions.

- PRÉPARATION DE CONCOURS : administratifs, entrées en écoles infirmiers, assistantes sociales, éducateurs spécialisés, CAPES, IEP, écoles de journalisme, grandes écoles ...

### F.I.E.D.

#### Fédération Inter-universitaire de l'Enseignement à Distance

*Le télé-enseignement universitaire.*

Elle regroupe 36 universités qui dispensent un enseignement à distance (plus de 400 formations diplômantes LMD, DUT, DU... ainsi que des modules autonomes).

Pour toutes informations sur les formations dispensées, consultez le site de la FIED :

[www.fied.fr](http://www.fied.fr)

### C.N.A.M.

#### Conservatoire National des Arts et Métiers

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE FORMATION CONTINUE POUR ADULTES

Centre Régional de Papeete

Lycée Polyvalent du TAAONE

BP 50361 - 98716 Pirae

Tél : 40 43 25 44 - Fax: 40 45 29 95

Email : [secretariat@cnam-polynesie.pf](mailto:secretariat@cnam-polynesie.pf)

Pour voir toutes les formations offertes à travers quatre pôles : Sciences et Techniques Industrielles / Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication/ Economie et Gestion/ Sciences du Travail et de la Société, allez sur le site du CNAM en métropole : [www.cnam.fr](http://www.cnam.fr)

Les études sont faites par des Unités d'enseignement capitalisables délivrant des diplômes d'établissement à : BAC +2, +4 dans le cadre du RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)

### FORMASUP

Formasup recense les modules et les cursus des formations à distance, proposés par les établissements publics de l'enseignement supérieur,

[www.formasup.fr](http://www.formasup.fr)

### Les formations de la Direction de la Jeunesse et des Sports.

Ces formations diplômantes, organisées en alternance, ne sont pas soumises à des exigences scolaires, mais l'entrée en cursus est conditionnée par la réussite à des tests de sélection. Plusieurs diplômes consécutifs de niveaux croissants peuvent être préparés : BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS, ainsi que des brevets professionnels polynésiens d'animateurs ou d'éducateurs sportifs.

Renseignements sur le site : [www.sjs.gov.pf](http://www.sjs.gov.pf) un calendrier annuel des formations est disponible sur le site.



## Que faire en cas d'échec au bac ?

*Dans tous les cas, prenez contact avec un conseiller d'orientation psychologue, votre professeur principal ou un membre de l'équipe éducative. Un entretien pourra vous aider à surmonter la déception et à rechercher une solution.*

### Repasser l'examen l'année suivante, c'est la meilleure des solutions

→ Redoubler votre année de terminale. Dès les résultats, réinscrivez-vous dans votre lycée ou dans un autre établissement si nécessaire mais attention le redoublement n'est possible que dans la limite des places disponibles. Il vous sera possible de ne repasser que les matières pour lesquelles vous n'avez pas obtenu la moyenne lors des épreuves du baccalauréat.

→ Suivre une reprise à l'examen et vous présenter en " candidat libre " le cas échéant. Prévoyez votre inscription à l'examen auprès de la DGEE. Informez-vous dès le début de l'année scolaire.

#### • Direction Générale de l'Éducation et des Enseignements

Bureau des examens  
BP 20673 - 98713 Papeete  
Tél : 40 47 05 00

[www.education.pf](http://www.education.pf)

→ Des modules de reprise peuvent être organisés à la rentrée en lycée. Renseignez-vous au CIO ou dans votre lycée.

→ Le **GREPFOC** assure la préparation de certaines matières des baccalauréats.

→ Suivre les cours par correspondance du **CNED** pour les baccalauréats généraux (L, ES, S), les baccalauréats technologiques STMG et ST2S.

#### • Centre National d'Enseignement à Distance

BP5290 – 98716 Pirae  
Tel : 40 82 95 26  
Email : [cned@mail.pf](mailto:cned@mail.pf)  
Site : <http://www.cned.fr>

### L'accès à l'université sans le baccalauréat

**Deux formations** offertes par le service de la formation continue de l'UPF permettent, à certaines conditions, aux personnes qui n'ont pas obtenu le baccalauréat d'accéder aux études supérieures :

→ **Le certificat de capacité en droit** (deux ans) accessible dès 17 ans et donne accès à la Licence de Droit 1ère année, à d'autres filières (BTS, DUT, DEUST) et à la plupart des concours administratifs de catégorie B. Il peut se préparer aussi avec le CNED.

→ **Le Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires (D.A.E.U.)**

**DAEU «option A» (lettres)** permet de poursuivre des études universitaires de lettres, arts, sciences humaines et sociales, langues, droit, économie, administration, gestion. Il peut se préparer également avec le CNED.

**Le DAEU «option B» (sciences)** est préparé uniquement par correspondance avec le CNED, il permet d'entreprendre des études universitaires scientifiques. Informez-vous sur les possibilités de passer l'examen du DAEU B sur le territoire.

#### Conditions d'inscription :

• Pour les personnes âgées de 20 à 24 au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme :

Avoir interrompu ses études depuis au moins 2 ans. Et justifier de 2 années d'activité professionnelle à temps plein ou partiel ayant conduit au versement de cotisations sociales (sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle : le service national, l'inscription au SEFI, la participation à un dispositif de formation destiné aux jeunes à la recherche d'un emploi ou d'une qualification, l'exercice d'une activité sportive de haut niveau ainsi que toute période consacrée à l'éducation d'un enfant)

• Pour les personnes âgées de plus de 24 ans au 1er octobre de l'année de délivrance du diplôme : sans condition.

Le D.A.E.U. permet de se présenter à des concours administratifs de catégorie B.

#### UPF - Université de Polynésie Française

Service de la formation continue  
BP 6570 - 98702 Faa'a  
Tél : 40 80 38 77 - Fax : 40 80 39 77  
E-mail : [formation-continue@upf.pf](mailto:formation-continue@upf.pf)  
[www.upf.pf](http://www.upf.pf)

### Envisager une formation professionnelle

→ **Le Centre de Formation Professionnelle pour Adultes (CFPA)** propose des formations professionnelles dans différents domaines.

BP 5610 - 98716 Pirae

Pirae : Tél : 40 50 74 50 - Fax : 40 41 52 63

Punaruu : Tél : 40 50 75 50 - Fax : 40 53 38 68

ISL (Raïatea) : Tél : 40 60 04 05 - Fax : 40 60 04 09

Taravao : Tél : 40 50 88 50 - Fax : 40 50 88 51

E-mail : [courrier@cfpa.pf](mailto:courrier@cfpa.pf)

[www.cfpa.pf](http://www.cfpa.pf)

→ **Le Centre des métiers de la nacre et de la perliculture** assure les formations de perliculteur et de greffeur.

BP 50 Avatoru - 98775 Rangiroa

Tél : 40 93 13 93 - Fax : 40 93 13 93

Renseignements au :

#### Service de la perliculture

BP 9047 - 98715 Motu Uta (Patutoa)

Tél : 40 50 00 00 - Fax : 40 43 81 59

→ **Le Centre des métiers d'art (CMA)**

Formation d'artisans et d'artistes qualifiés. Comprendre, préserver et enrichir le patrimoine. Sculpture, gravure, dessin, peinture, tressage, histoire et culture polynésienne...

BP 1725 – 98 713 Papeete

Tél : 40 43 70 51

[www.cma.pf](http://www.cma.pf)

Courriel : [secretariat.cma@mail.pf](mailto:secretariat.cma@mail.pf)

→ **L'Institut de Formation Maritime – Pêche et Commerce (IFM-PC)** pour les formations aux métiers de la navigation soit pour la marine marchande, la pêche ou la plaisance

BP 9014 Motu-Uta – 98 715 Papeete

Tél : 40 54 18 88 – Fax : 40 54 18 85

Email : [formation.maritime@mail.pf](mailto:formation.maritime@mail.pf)

→ **Le GREPFOC**

Groupement des Etablissements de Polynésie pour la Formation Continue

BP 51122 - 98716 Pirae

Rue Tihoni Tefaatou

Tél : 40 50 06 40 - Fax : 40 50 06 41

[www.grepfoc.pf](http://www.grepfoc.pf)

E-mail : [contact@grepfoc.pf](mailto:contact@grepfoc.pf)

